

conseils
citoyens.fr

co-construire la ville

“Mon conseil citoyen a du talent”

Une sélection d'actions impulsées
par les conseils citoyens





“Mon conseil citoyen a du talent”

Une sélection d’actions impulsées par les conseils citoyens

Les fiches actions suivantes ont été rédigées par les conseillers citoyens eux-même, avec l’appui de l’équipe du site conseilcitoyens.fr, dans le cadre de la campagne « Mon conseil citoyen a du talent » organisée sur le site au printemps 2018.

Nous avons classé les fiches en 4 grandes « familles » d’actions :

- **Récolter la parole des habitants**
- **Améliorer le cadre de vie**
- **Organiser la rencontre et les solidarités**
- **Agir sur les problèmes du quartier**

Chaque fiche mentionne les coordonnées des porteurs de projets, si certains lecteurs souhaitent les contacter.

Cette publication s’adresse en premier lieu aux conseillers citoyens eux-même, qui trouveront là matière à inspiration et contacts. Elle s’adresse également aux partenaires institutionnels des conseils (collectivités locales, bailleurs sociaux, État, etc.) qui trouveront là un état des lieux concret de leur action.

Bonne lecture !

Les conseils citoyens ont été créés en 2014 dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Ils sont ainsi rendus obligatoires dans chacun des 1514 quartiers dits « prioritaires » de la politique de la ville (QPV), caractérisés par le bas revenu de leurs habitants. Ils sont composés d’habitants du quartier, pour partie tirés au sort, pour partie représentants des acteurs locaux (associations, entreprises, etc.). Leur principe de fonctionnement est celui de l’autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics, les élus locaux ne pouvant y siéger. Leur rôle est d’être l’interlocuteur des institutions pour la co-construction des politiques publiques sur le quartier, témoignant de « l’expertise d’usage » des habitants, en particulier dans le cadre du « Contrat de ville », dont les conseillers citoyens siègent au comité de pilotage.

Dans la version numérique de ce document, cliquez sur le titre de l'action pour être dirigés directement à la page correspondante.

P.5 Récolter la parole des habitants

P.6 DIALOGUER SUR WHATSAPP

Conseil citoyen de Carrières-sur-Seine (Yvelines)

P.8 « PAROLE D'HABITANTS »

Conseil citoyen de Lézignan-Corbières (Aude)

P.10 ENQUÊTE « NOS QUARTIERS ONT DES IDÉES »

Conseil citoyen de Sartrouville (Yvelines)

P.12 DIAGNOSTICS EN MARCHANT 2017 ET 2018

Conseil citoyen Bas Vernet - Clodion à Perpignan (Pyrénées Orientales)

P.14 RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE À DESTINATION DES HABITANTS DU QUARTIER

Conseil citoyen des Clos à Chartres (Eure et Loir)

P.15 RÉUNION CITOYENNE

Conseil citoyen Grèves - Petit Colombes à Colombes (Hauts-de-Seine)

P.16 À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Conseil citoyen Crêt de Roc-Soleil à Saint Etienne (Loire)

P.17 ATELIERS DE CONCERTATION

AVEC LES HABITANTS DU QUARTIER

Conseil citoyen de Marlioz à Aix-les-Bains (Savoie)

P.18 « CHAISES À PALABRE »

Conseil citoyen Axe Majeur Horloge & Sébille à Cergy (Val d'Oise)

P.19 PRÉSENTATION DU CONSEIL CITOYEN AUX HABITANTS DU QUARTIER TAMARIS

Conseil citoyen Tamaris à Alès (Gard)

P.21 PAROLE CITOYENNE

Conseil citoyen d'Anzin (Nord)

P.22 « MARCHÉ EXPLORATOIRE »

Conseil citoyen Lézignan-Corbières (Aude)

P.23 Améliorer le cadre de vie

P.24 RÉNOVATION DE CAGES D'ESCALIERS

Conseil citoyen de la Tabellionne à Vernouillet (Eure et Loire)

P.26 PARC DE JEUX (BALANÇOIRES)

Conseil citoyen Orchamps - Palente à Besançon (Doubs)

P.28 MON QUARTIER PROPRE

Conseil citoyen de Grèves - Petit Colombes à Colombes (Hauts-de-Seine)

P.30 « LES DÉCHETS À LA POUBELLE ET LA PLANÈTE SERA BELLE »

Conseil citoyen Bas Vernet - Clodion à Perpignan (Pyrénées orientales)

P.32 RÉALISATION D'UNE FRESQUE AUX MERISIERS

Conseil citoyen de Mantes la Ville (Yvelines)

P.33 « BOUGE ET GAGNE »

Conseil citoyen de Brignoles (Var)

P.34 CRÉATION DE FRESQUES MURALES

Conseil citoyen Orchamps - Palente à Besançon (Doubs)

P.36 MARELLES À DEBUSSY

Conseil citoyen Solazur - Debussy à Tarbes (Hautes-Pyrénées)

P.37 MOUZIM'PROPRE

Conseil citoyen Mouzimpré à Essey-lès-Nancy (Meurthe et Moselle)

P.39 NETTOYAGE DE L'ÎLE DU MOULIN

Conseil citoyen du Teil (Ardèche)

P.40 AMÉNAGEMENT DE LA PLACE GEORGE BRASSENS

Conseil citoyen de la Frescoule à Vitrolles (Bouches du Rhône)

P.41 OPÉRATION GRANDE FONTAINE QUARTIER PROPRE

Conseil citoyen de Grande Fontaine à Saint-Paul (La Réunion)

Dans la version numérique de ce document, cliquez sur le titre de l'action pour être dirigés directement à la page correspondante.

P.43 Organiser la rencontre et les solidarités

P.44 MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'ÉCHANGES D'OBJETS ET DE SERVICES

Conseil citoyen de Ménimur à Vannes (Morbihan)

P.47 REPAS PARTAGÉ DE LA RÉSIDENCE DES ALOUETTES

Conseil citoyen de Carrières-sur-Seine (Yvelines)

P.49 UN ÎLOT DE CONVIVIALITÉ AUTOUR DE FRUITS ET PLANTES ENDÉMIQUES À LA RÉUNION

Conseil citoyen de la Possession (La Réunion)

P.51 VIDE-GRENIER SOLIDAIRE

Conseil citoyen de Blois, quartiers Nord (Loir et Cher)

P.53 "AU COEUR DES QUARTIERS" CHASSE AU TRÉSOR INTER-QUARTIERS

Conseil citoyen de Châteauroux (Indre)

P.54 BOÎTE À LIVRES

Conseil citoyen de Pithiviers (Loiret)

P.55 CARNAVAL À MARYSE BASTIÉ

Conseil citoyen Maryse Bastié à Tours (Indre et Loire)

P.56 FÊTE DES VOISINS ET EXPRESSION PLASTIQUE SUR SON QUARTIER

Conseil citoyen du quartier les Francs à Montigny-lès-Cormeilles (Val d'Oise)

P.57 FORUM DES ASSOCIATIONS DU QUARTIER

Conseil citoyen de Marlioz à Aix-les-Bains (Savoie)

P.58 MANIFESTATION "GENTES DAMES ET CHEVALIERS, DÉFENDONS LA FRATERNITÉ"

Conseil citoyen bien vivre à Villepinte (Seine-Saint-Denis)

P.59 JARDIN PARTAGÉ

Conseil citoyen Ormeau - Bel Air à Tarbes (Hautes Pyrénées)

P.60 JARDIN PARTAGÉ

Conseil citoyen Orchamps - Palente à Besançon (Doubs)

P.63 JOURNAL DE QUARTIER

Conseil citoyen Laubadère à Tarbes (Hautes Pyrénées)

P.64 L'ARBRE À PALABRES DE MOMO ET LOUISE

Conseil citoyen de Veyrieres et Rayssac en Albigeois (Albi)

P.65 RENTRÉE EN FÊTE

Conseil citoyen de Moissy Cramayel (Seine et Marne)

P.66 SOIRÉE DES SAVEURS DU QUARTIER

Conseil citoyen de Marlioz à Aix-les-Bains (Savoie)

P.67 VIDE-GRENIERS / VIDE-GARAGE

Conseil citoyen de Rhumont à Remiremont (Vosges)

P.68 Agir sur les problèmes du quartier

P.69 TRAITEMENT DES RODÉOS ET TAPAGES

Conseil citoyen Orchamps - Palente à Besançon (Doubs)

P.71 FAVORISER LA MOBILITÉ DES HABITANTS ATELIER PARTICIPATIF DE FABRICATION ET DE RÉPARATION DE VÉLOS

Conseil citoyen de Montargis (Loiret)

P.73 A NOUS LA PAROLE !

Conseil citoyen de Chalette (Loiret)

P.75 MISE EN PLACE D'UN FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS

Conseil citoyen d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

P.76 MURS VÉGÉTALISÉS D'EXPRESSION CITOYENNE

Conseil citoyen Centre Ville à Draguignan (Var)

P.78 INSTALLATION D'UNE CAMÉRA POUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Conseil citoyen d'Orchamps - Palente à Besançon (Doubs)

P.80 RÉALISATION D'UN CITY STADE AU SEIN DU QUARTIER

Conseil citoyen Le Val à Nogent le Rotrou (Eure et Loir)

P.81 INTENSIFIER LE DIALOGUE ENTRE POLICE ET POPULATION

Conseil citoyen de Vault en Velin (Rhône)

P.82 FILM « TALENT CACHÉ »

Conseil citoyen Mouysset - Val d'Adour à Tarbes (Hautes Pyrénées)

P.84 LES FEMMES À L'HONNEUR DANS LE QUARTIER DE LA RABATERIE

Conseil citoyen de la Rabaterie à Saint Pierre des Corps (Indre-et-Loire)

P.85 MISE EN PLACE D'UN LOCAL DÉDIÉ AUX JEUNES

Conseil citoyen des Trois Cités à Poitiers (Vienne)

P.87 MA VILLE AU SENS PROPRE

Conseil citoyen des Chaises à Saint-Jean de la Ruelle (Loiret)

P.88 ACTION DE SENSIBILISATION À L'UTILISATION DES PASSAGES PIÉTONS SUR UN CARREFOUR DANGEREUX

Conseil citoyen de la Couronne (Charente)

P.89 MA SANTÉ DANS MON QUARTIER

Conseils citoyens de Colmar (Haut-Rhin)

P.92 CRÉATION D'UN CABINET MÉDICAL

Conseil citoyen des Courbes de l'Albarine à Ambérieu en Bugey (Ain)

P.93 BRICOTHÈQUE

Conseil citoyen de Noeux les Mines (Pas-de-Calais)

P.94 SCÈNE OUVERTE DE CHAMIER/PAGOT

Conseil citoyen de Chamiers à Coulounieix-Chamiers (Dordogne)

P.96 PROJET D'UN LIEU D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE ET LIEU FÉDÉRATEUR DANS LE QUARTIER

Conseil citoyen Crêt de Roch-Soleil à Saint-Etienne (Loire)



Récolter la parole des habitants

**1**

Dialoguer sur WhatsApp

CONSEIL CITOYEN DE CARRIÈRES-SUR-SEINE (YVELINES)**Contact : c.c.carrieressurseine@gmail.com**

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

La résidence des Alouettes est un petit quartier prioritaire de 1906 habitants. Il fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine porté par le bailleur France

Habitation. Ce projet est marqué par des destructions d'immeubles, des reconstructions et des réhabilitations.

La présence d'équipement et d'actions est à noter. Il y a une ludothèque, un Programme de réussite éducative, des animations de quartier en direction des enfants jeunes et familles. Le quartier bénéficie de quelques commerces de proximité : une supérette, une pharmacie et une boulangerie.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Les contacts ne sont pas forcément évidents entre les conseillers, les associations et les services municipaux. Cela constitue souvent un frein à la mise en œuvre de nouveaux projets.

Nous rencontrons quelques difficultés pour réunir les conseillers sur des temps qui conviennent à tout le monde. Nous avons besoin d'un moyen pour diffuser une information ou remonter un problème à nos interlocuteurs institutionnels. Nous avons également besoin d'échanger rapidement de manière libre et souple. De plus, nous avons constaté que les mails n'étaient pas lus par tous les membres.

Nous avons donc décidé la création d'un groupe de discussion des membres du conseil citoyen (élargi aux sympathisants) sur WhatsApp. Il permet notamment de :

- Continuer les échanges du conseil citoyen en dehors des réunions et de maintenir une dynamique.
- Instaurer un dialogue au quotidien entre les conseillers.
- Renforcer la proximité entre les membres du conseil citoyen pour par exemple mieux coordonner les actions.

- Favoriser la prise de contact entre le conseil citoyen et les représentants d'association ou d'institution accompagnant les conseillers. Utiliser un outil supplémentaire pour aider à l'organisation d'événement.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

La mise en place d'un groupe WhatsApp entre tous les membres du conseil citoyen. C'est une manière d'échanger plus pratique,

plus rapide et susceptible d'atteindre plus de personne qu'un dialogue par mail.

Le service Politique de la ville, qui accompagne le conseil citoyen et participe au groupe de discussion, a un accès en temps réel aux problèmes et questionnements des conseillers et peut faire parvenir de l'information rapidement.

La remontée de problème, et la diffusion quasi-immédiate d'information permet d'atteindre les habitants des quartiers prioritaires beaucoup plus rapidement. Ainsi, lorsque par exemple, des dégradations sont constatées dans les résidences, l'information parvient directement au bailleur qui peut, avec le conseil citoyen et le service Politique de la Ville, organiser un affichage afin d'alerter et de sensibiliser les habitants sur le sujet.

L'ouverture d'une page Facebook du conseil citoyen afin d'informer les habitants directement de ses actions est prévue. Elle viendrait ainsi compléter le groupe WhatsApp. Nous sommes conscients qu'une grande partie des habitants ne maîtrise pas l'informatique et ne souhaitent pas aller sur les réseaux sociaux. Aussi il est prévu d'afficher les pages d'information, élaborées sur Facebook, sur les panneaux d'affichage des halls d'immeuble, avec l'accord du bailleur France Habitation.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Rien de plus simple, il suffisait d'y penser !

- L'installation de l'application ;
- la prise de contact de tous les conseiller ;

- la coordination avec les services de Politique de la Ville ;
 - la prise de repères et le démarrage d'une discussion ;
 - l'entretien d'un dialogue au quotidien.
-

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Une prise de conscience réelle est née à travers ce groupe WhatsApp, avec l'envie de se mobiliser autour d'une cause

commune : « l'amélioration de notre cadre de vie ».

Le conseil citoyen a réellement commencé à vivre au quotidien après la création de la discussion de groupe. Les discussions sont tout de suite devenues plus directes et plus concrètes que par échange de mail, et surtout, plus humaines, à l'échelle du conseil citoyen et du quartier des Alouettes.

**1**

Récolter la parole des habitants

« Parole d'habitants »

CONSEIL CITOYEN DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES (AUDE)

Contact : Catherine CLAUUSTRE - conseilcitoyen.lezignan@laposte.net

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier prioritaire de Lézignan est constitué de tout le cœur de ville. Il est composé d'une population majoritairement âgée et d'une population

défavorisée. Il subit une désertification commerciale, néanmoins nombre d'équipements sont encore bien présents. Une médiathèque intercommunale vient d'ouvrir.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Au départ, plusieurs constats :

- Une population modeste avec des origines culturelles et des modes de vie divers qui se connaît peu et se côtoie peu. Des difficultés

exprimées de vivre ensemble, de respect...

- La présence d'équipements culturels (médiathèque, cinéma, MJC) en cœur de ville, peu ou pas fréquentés par de nombreux habitants du quartier.
- Des espaces de proximité dans le quartier (places, terrains en pied d'immeuble...) méconnus et qui pourraient être mieux valorisés et investis par les habitants
- L'envie du conseil citoyen de donner la parole aux habitants sous une forme « non conventionnelle » permettant de les valoriser. Suite à une marche exploratoire dans le quartier, le conseil citoyen s'est posé la question suivante : comment donner la parole à des habitants, tout en les valorisant et en permettant de créer du lien au sein du quartier ? L'idée a été de travailler avec une compagnie de théâtre dans le cadre d'une résidence d'artiste autour de la parole des habitants.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

En 2016, suite à une rencontre avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le conseil citoyen a pris

contact avec la compagnie de théâtre « Conduite intérieure » et a mobilisé des partenaires locaux.

Une première rencontre invitant les habitants a eu lieu à la MJC autour d'un spectacle « le cabaret des animaux » et d'un repas partagé pour lancer la dynamique.

Un enseignant et un parent d'élèves, membres du conseil citoyen, ont proposé un travail avec l'école. Conduite Intérieure est intervenue sur la création de « courtes représentations » construites et élaborées avec 3 classes de l'école primaire aboutissant à plusieurs représentations au cœur du quartier et en présence des familles (plus de 160 personnes présentes).

En parallèle, et suite à des contacts de professeurs proposés par le conseil citoyen, la compagnie a travaillé avec 4 classes de 4^{ème} du collège dans le cadre d'un projet interdisciplinaire inclus dans le parcours citoyen des collégiens. Après des auditions, un élève a participé avec les comédiens à la représentation de la pièce « L'Adoptée » de Joël Jouanneau, devant ses camarades. Cette pièce, plaidoyer pour la tolérance, aborde les questions de l'accueil de l'étranger et de l'acceptation de l'autre dans sa différence. Pour de nombreux collégiens, il s'agissait d'un premier contact avec le théâtre. D'autre part, ce sujet fait échos à leur quotidien. Suite à ce travail, quelques collégiens ont participé à des ateliers et même des représentations de Conduite Intérieure dans des villages des Corbières.

Le partenariat établi a permis de mettre en relation la compagnie de théâtre et Habitat Audois, bailleur social présent dans le quartier et impliqué dans la politique de la ville. Ce dernier a mis à disposition de « Conduite Intérieure » un logement dans une cité implantée au sein du quartier prioritaire. Cela lui permet d'être en résidence dans le quartier afin d'agir auprès et avec les habitants. Aujourd'hui, le travail de fond vers et avec les habitants continue avec la présence de la compagnie dans le quartier. Les partenariats se tissent peu à peu.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action a bénéficié d'une aide financière de la DRAC auprès de la Compagnie Conduite intérieure. La DRAC, très à l'écoute a

également apporté des conseils techniques. Les partenaires engagés dans ce projet initié par le conseil citoyen sont au départ :

- La Compagnie Conduite Intérieure, très engagée et impliquée, qui a une longue expérience pour « amener le théâtre là où il n'est pas » (quartier sensible de Nîmes, secteur rural avec « Vivons le théâtre en Corbières »).
- Le directeur, les enseignants, les enfants et parents de l'école Marie Curie
- Des professeurs et collégiens du collège Joseph Anglade
- Habitat Audois, bailleur social impliqué dans la politique de la ville
- La MJC de Lézignan qui a accueilli différentes représentations (spectacle l'Adoptée pour les collégiens - La soirée repas partagé-spectacle « le cabaret des animaux »)

L'action a été présentée aux élus en charge de la politique de la ville et aux membres du comité de pilotage du contrat de ville.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

- Le rôle d'impulsion que peut avoir le conseil citoyen.
- Les fortes attentes de la population.
- L'intérêt et la nécessité de l'engagement des partenaires.
- La nécessité de semer de petites graines et de prendre le temps.

**1**

Récolter la parole des habitants

Enquête « Nos quartiers ont des idées »

CONSEIL CITOYEN DE SARTROUVILLE (YVELINES)

Contact : conseilcitoyensartrouville@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Il y a deux quartiers prioritaires sur Sartrouville : Le Plateau-les Indes avec 8 697 habitants et le Vieux Pays avec 710 habitants.

Le quartier du Plateau est concerné par une opération de renouvellement urbain engagée en 2006 ayant pour objectif son désenclavement, la revalorisation du patrimoine et l'amélioration du cadre de vie des habitants. Un certain nombre d'opérations ont déjà été réalisées, à commencer par la démolition de trois tours situées au centre de la cité des Indes en juin 2010. Deux grands axes ont pu être ainsi créés, ouvrant le quartier sur le reste de la ville. Une esplanade et un mail public ont été aménagés.

La transformation du quartier va se poursuivre dans le cadre d'un nouveau projet de renouvellement urbain actuellement au stade de préfiguration et sur lequel les habitants ont encore peu d'information.

Le conseil citoyen de Sartrouville, actif depuis 2016, est composé d'une douzaine de membres qui se réunissent régulièrement.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

En tant que conseil citoyen, nous ne nous sentions pas légitime pour représenter les habitants du quartier. Il fallait nous faire connaître et recueillir la parole des habitants avant de les représenter.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

D'avril à septembre 2017, le conseil citoyen de Sartrouville a mené une enquête auprès de 52 participants rencontrés

dans les quartiers prioritaires de Sartrouville. Cette action a été menée en plusieurs temps :

- réunions pour élaborer le questionnaire ;
- enquête sur le terrain des QPV de Sartrouville ;

- dépouillement des résultats ;
- réunion publique de restitution de l'enquête et réunion avec les élus.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'enquête s'appuie sur un questionnaire, qui a été conçu par le conseil citoyen avec l'aide de Marion, la jeune femme en service

civique qui accompagne le conseil citoyen. Ce questionnaire a servi de fil conducteur lors d'interviews semi-directives menées auprès des habitants.

L'interview était précédée de la question « Connaissez-vous le conseil citoyen ? » et si besoin, d'une présentation de 5 minutes en fonction de l'intérêt et de la disponibilité de l'interrogé.

On questionne ensuite l'interrogé sur le quartier dans lequel il vit : « Pouvez-vous le décrire en quelques mots ». S'ensuit une série de questions autour de cinq thèmes principaux :

- Le cadre de vie (cadre de vie, rénovation urbaine, logement, propreté) ;
- le vivre-ensemble (cohésion sociale, incivilités, sécurité) ;
- la jeunesse (offre en direction de la jeunesse, éducation) ;
- l'emploi ;
- la vie associative

Pour chaque thème, l'interrogé fait d'abord part de ses observations et remarques, il est ensuite invité à formuler des propositions qui, selon lui, pourraient apporter des solutions. Les réponses aux questionnaires ont été synthétisées à l'aide de graphiques.

Le samedi 14 octobre 2017, le conseil citoyen de Sartrouville a proposé aux habitants de venir écouter la restitution de l'enquête.

Pendant trois heures, dix-huit participants ont pu discuter et soumettre de nouvelles propositions venant enrichir les idées mentionnées dans le cadre de l'enquête.

A la fin de l'atelier, chaque groupe a pu voter pour les propositions lui semblant les

plus pertinentes en termes d'efficacité et de faisabilité. Certains ont même réalisé une fiche-projet, visant à la mise en œuvre concrète de l'une des propositions sélectionnées.

On notera un intérêt particulier des habitants pour le thème « Cadre de vie et rénovation urbaine ». Parmi les 18 personnes présentes à la réunion, 12 ont choisi de travailler sur cette question. Le conseil citoyen a ensuite sollicité les élus de la ville pour un temps d'échange sur les résultats de cette enquête.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Tout le travail effectué autour de cette enquête a été très enrichissant tant pour les membres du conseil citoyen de

Sartrouville que pour les habitants des quartiers qui y ont participé.

Les résultats de l'enquête enrichissent l'analyse de la situation des quartiers prioritaires de Sartrouville avec la vision des habitants et leur « expertise d'usage ». Ces résultats présentent néanmoins une certaine subjectivité et doivent être lus et interprétés comme des tendances à titre indicatif et non comme des résultats absolus.

Aussi, on apprend grâce à cette enquête que :

- La grande majorité des interrogés déclarent ne pas connaître le conseil citoyen ;
- les interrogés ont généralement une opinion plutôt positive sur la première période de la rénovation urbaine dans leur quartier ;
- la future destruction de tours et la réhabilitation des immeubles inquiètent certains habitants. Parmi ceux-ci, plusieurs ont évoqué leur incertitude concernant la question du relogement. On observe ainsi un manque d'information des populations quant à l'avenir de leur quartier ;
- le sentiment des interrogés quant à la propreté de leur quartier est plutôt négatif ;
- de nombreux habitants déclarent se sentir bien dans leur quartier et évoquent la « solidarité », notamment intergénérationnelle, au sein de leur voisinage ;
- les interrogés considèrent que l'offre en direction de la jeunesse est insuffisante et évoquent le manque d'encadrement des jeunes dans leur scolarité et le manque de moyens des établissements scolaires. Beaucoup prônent un renforcement de l'accompagnement des jeunes, notamment de ceux en difficulté ;
- plusieurs personnes âgées ont évoqué leur isolement, et leur manque d'accès aux services sociaux.

**1**

Diagnostics en marchant 2017 et 2018

CONSEIL CITOYEN BAS VERNET - CLODION À PERPIGNAN (PYRÉNÉES ORIENTALES)**Contact : cc.basvernet@gmail.com**

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

- Le quartier a bénéficié de gros travaux de 2014 à 2017 au titre de l'ANRU mais il y a peu d'entretien de l'existant. Il souffre aussi de la fermeture des services au

public : annexe de la Mairie, Poste, bureau de Police. Des commerces ont aussi disparu dans la même période.

- Notre quartier a les revenus les plus faibles des 9 quartiers prioritaires de Perpignan (40% de la population a comme revenu moins de la moitié du seuil de pauvreté, 1RSA pour 3 personnes recensées).
- 3700 habitants dans les 3 cités HLM, beaucoup d'origine étrangère, 4200 en tout sur moins d'un km². 45% a - de 25 ans. Seulement 60 % des 16/24 ans sont scolarisés. 25% de familles monoparentales et 17% de personnes âgées.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Une incapacité des habitants à s'adresser aux élus et institutionnels (carences en matières d'expression française orale et écrite et un certain fatalisme de quartier oublié)

ainsi qu'une méconnaissance des responsables locaux des problèmes des habitants du quartier et une incapacité et un manque de volonté à communiquer avec notre population.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Au cours d'un circuit pédestre dans le quartier le conseil citoyen invite les élus et institutionnels à constater in situ et de visu

les problèmes et propositions des habitants afin que les doléances soient mieux prises en compte.

Le 30 janvier 2017 et le 14 février 2018 après plusieurs réunions de préparation de recensement des demandes et propositions avec les habitants, le centre social, les écoles et

crèches, les commerçants et professionnels du quartier, nous avons organisé deux diagnostics en marchant. 8 institutionnels en 2017 et 14 en 2018 ont répondu à l'appel et ont pu constater les problématiques du quartier : signalétique, voirie, espaces verts, mobiliers urbains, entretiens des HLM, transports en commun, propreté, sécurité, etc. Ceci ayant fait l'objet d'un reportage sur Réaltv66

- Le conseil citoyen sert d'interface entre la population et les institutions.
- Au cours des mois précédents, nous avons rencontré les habitants, le centre social, les écoles et crèches, les professionnels, les associations nous avons recensé les problèmes, demandes et propositions des habitants concernés.
- Nous avons établi un circuit, puis pris des photos et rédigé nos demandes afin de faire une fiche pour chaque problématique que nous avons remis in situ aux responsables concernés.
- En 2018 nous avons fait le bilan des travaux envisagés en 2017 par la Mairie de quartier suite au diagnostic de 2017 dont à peine la moitié ont été entrepris.
- Le jour J pendant 2 à 3h les responsables ont déambulé dans le quartier en compagnie des membres du conseil citoyen et ont pu au fil du circuit, se rendre compte de visu des demandes de la population concernant la signalétique, la voirie, l'absence de services au public, la sécurité, l'urbanisme, les espaces verts, le mobilier urbain, etc. Ils ont pu également rencontrer des responsables de crèches, d'écoles et aussi les délégués d'élèves, des commerçants, des opérateurs de la régie de quartier chargés de l'entretien de la voirie, des responsables du centre social, des associations.
- Ils ont pu retenir certaines demandes et envisager des solutions sans se renvoyer systématiquement la balle et donner des explications pour d'autres.

**QU'EST-CE QUE
CETTE ACTION
NOUS A APPORTÉ ?**

- Des premières réalisations de travaux pour l'amélioration de la vie du quartier :

réfection de garage, réhabilitation d'une salle associative, nettoyage des canaux d'irrigation, remplacement de containers dégradés, meilleure signalétique, passage piéton, etc.

- Des promesses de prises en charges de certaines de nos demandes par les services concernés.
- L'organisation de réunions thématiques : travaux d'urbanisme, espaces verts, sécurité, entre le conseil citoyen, ses invités et les institutionnels concernés.
- Ces actions améliorent la mauvaise image de notre quartier auprès des habitants et également des élus et institutionnels que l'on voit rarement spontanément dans nos quartiers pourtant prioritaires.
- Le quartier s'est réuni autour de ces actions qui font consensus, habitants des cités et des pavillons, professionnels, commerçants et usagers.
- Une meilleure considération du travail du conseil citoyen par les habitants et les responsables locaux.

**1**

Réalisation d'une enquête à destination des habitants du quartier

CONSEIL CITOYEN DES CLOS À CHARTRES (EURE ET LOIR)**Contact :** conseilcitoyendesclos@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Au début des années 2000, le quartier construit dans les années 1960 est constitué de 100% de logements locatifs sociaux. Dans le cadre de l'ANRU 1, ayant

commencé en 2007, le quartier a connu un début de transformation grâce à la démolition de 400 logements, la création d'équipements publics, le réaménagement des espaces publics, l'accueil de nouveaux commerces, et la création d'une offre d'habitat diversifiée (logements locatifs privés, accession à la propriété). Les attributions de logements locatifs sociaux restant, intègrent aujourd'hui un impératif de mixité sociale.

Parallèlement, le Contrat de Ville priorise des actions d'insertion économique, de déploiement d'une politique sanitaire (centre pluridisciplinaire de soins), et d'intégration sociale.

L'animation et la préservation d'une vie de quartier est aujourd'hui une forte préoccupation des habitants.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Cette action vise deux principaux objectifs. Le conseil citoyen des Clos souhaite se faire connaître et reconnaître par les habitants du quartier pour peser sur le processus de

renouvellement urbain du quartier.

Le questionnaire permet de recueillir l'avis des habitants sur le quartier pour orienter le travail des quatre commissions formées au sein du conseil citoyen. Nous avons donc posé des questions au sujet de l'offre en services et commerces, de l'environnement général (espaces verts, équipements, stationnement,...), des animations et des événements, de l'offre de transport, et de l'image du quartier. Il s'agit ainsi de contribuer aux études menées par les collectivités (Chartres

Métropole, ville de Chartres, etc.) dans le cadre du protocole de préfiguration Nouveau

programme de renouvellement urbain (NPNRU). Les thématiques identifiées à partir des diagnostics en marchant permettront de prioriser et hiérarchiser les préoccupations des habitants dans le cadre des réponses apportées par le protocole.

Le questionnaire s'inscrit dans la démarche globale de la co-construction de la politique de renouvellement urbain sur le quartier, en complément des propositions faites par chacune des commissions thématiques du conseil citoyen.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Le conseil citoyen a élaboré un questionnaire, de façon collective, afin de recueillir les réponses des habitants et de les analyser.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Un membre du conseil citoyen a créé le questionnaire, qui a ensuite été discuté et amélioré avec les propositions des autres membres. Le conseil citoyen a reçu le soutien logistique de la ville de Chartres pour imprimer le questionnaire, et du bailleur social pour le distribuer dans les boîtes aux lettres. L'agglomération a sollicité les syndicats de copropriété pour diffuser le questionnaire dans les ensembles privés.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Le questionnaire n'a pas encore été traité. Les résultats du questionnaire ainsi que les propositions des commissions

thématiques seront présentés aux élus de la ville de Chartres pour engager les échanges sur la rédaction de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain.

**1****Récolter la parole des habitants**

Réunion Citoyenne

CONSEIL CITOYEN GRÈVES - PETIT COLOMBES À COLOMBES (HAUTS-DE-SEINE)**Contact :** cc.petit.colombes@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Situé en région parisienne, notre quartier est un ensemble composite regroupant 80% de logements sociaux, de petits pavillons des années

50-60, et depuis peu de nouveaux immeubles HQE pour environ 9600 habitants. Malgré une bonne connexion en matière de transport en commun (à 15mn en tramway du quartier d'affaires de La Défense), il présente un cumul d'indicateurs de précarité - chômage, bas revenus, difficultés scolaires - et des problématiques de sécurité principalement liées au trafic de drogue.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Cette action vise à créer du lien social en permettant aux habitants de venir partager un moment convivial tout en discutant des thématiques du Contrat de ville. Les problématiques

soulevées et les idées proposées par les habitants sont une source d'inspiration pour les actions du conseil citoyen.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Présentation du conseil citoyen, de son mode de fonctionnement et des actions réalisées en 2017. Recueil d'idées sous forme

d'un « World Café » : processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions. Ce processus reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. À intervalles réguliers, les participants changent de table. Un hôte reste à la table et résume la conversation précédente aux nouveaux arrivés. Les conversations en cours sont alors « fécondées » avec les idées issues des conversations précédentes avec les

autres participants. Au terme du processus, les principales idées sont résumées au cours d'une assemblée plénière et les possibilités de suivi sont soumises à discussion.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Pour annoncer la réunion conviviale :

- impression de 2000 flyers et de 5 affiches par la Ville ;
- affichage / tractage /

boitage par les conseillers citoyens.

Pour le déroulement de la manifestation :

- prêt d'une salle dans la mairie annexe ;
- animation de la réunion par les conseillers citoyens ;
- intervention de la déléguée du préfet pour expliquer ce que sont les conseils citoyens.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cette manifestation nous a permis de continuer de construire notre notoriété et d'entrer en contact avec de potentiels futurs conseillers.

Dans un contexte qui n'a pas toujours été simple pour la première année d'existence du conseil citoyen, où le conseil a dû trouver sa place aux côtés d'instances déjà existantes comme par exemple le conseil de quartier, nous avons pu compter sur la présence de la déléguée du préfet qui a réaffirmé son soutien aux conseils citoyens notamment en termes de budget.

Les échanges riches avec les participants nous ont apporté beaucoup d'idées de projets pour 2019 et permis de mieux identifier les relais des actions à mener auprès de la Ville ou d'autres partenaires (bailleurs, etc.).

**1**

À la rencontre des habitants

CONSEIL CITOYEN CRÊT DE ROC-SOLEIL À SAINT ETIENNE (LOIRE)**Contact :** roc.soleil42@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Il y a en fait deux quartiers réunis en un. Le Crêt de Roc, sur une colline et proche du centre-ville et le Soleil situé en vallée mais à l'écart du Centre-Ville. Les

deux quartiers sont séparés par une voie de chemin de fer. Ils entrent dans la politique de la ville. Il y a beaucoup de familles avec enfants, des personnes âgées. Une grande partie de la population est d'origine étrangère.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le besoin ressenti est que les habitants ne souhaitent pas toujours s'exprimer sur ce qu'ils ressentent de bon ou mauvais dans le quartier, car souvent ils n'en n'ont pas les moyens. Car cela nécessite de faire un effort

et d'aller vers les autres, ceux qui s'impliquent davantage comme les associations ou même l'élu de quartier. Ils pensent aussi n'avoir rien à dire alors qu'en parlant un peu on se rend compte qu'ils ont des choses à dire. Je dirai que le problème identifié est le silence dans lequel s'enferment les habitants ou alors à l'opposé, où ce sont toujours les mêmes qui parlent et s'expriment.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Cette interview à la rencontre des habitants a pour but de recueillir les paroles des habitants sur des thèmes précis, comme, l'hygiène, la santé, la sécurité, le logement, les commerces alimentaires, les déplacements, les structures sociales et culturelles et l'implication ou engagement de l'habitant pour son quartier. Nous sommes allés à la rencontre des habitants avec un téléphone portable pour les enregistrer (peu ont voulu être filmés). Nous avons, à partir des interviews construit un film que nous avons utilisé pour notre première réunion publique. Ce film a servi de point de départ pour faire connaissance et lancer le débat.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Au départ nous avons été trois pour faire ce film dans le quartier du Crêt de Roc, mais à la suite de celui-ci, d'autres personnes du conseil sont allés à la rencontre des habitants du quartier Soleil.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Ce micro-trottoir a permis de rencontrer les habitants, et de nous sortir nous-même de nos méfiances. Faire un pas vers les autres permet de faire tomber les murs de la peur des autres. À noter que nous avons pu parler qu'à ceux qui le souhaitaient. En ce qui concerne le film et les questions posées, on peut les améliorer. Des micros-trottoirs sont toujours possibles avec des thèmes bien précis.

**1****Récolter la parole des habitants**

Ateliers de concertation avec les habitants du quartier

CONSEIL CITOYEN DE MARLIOZ À AIX-LES-BAINS (SAVOIE)**Contact :** conseilcitoyenmarlioz@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier est « pluriel » de par ses habitants d'origines et de cultures diverses et de par ses habitats (bailleurs sociaux, immeubles en copropriétés et villas).

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, il s'agissait de susciter la participation des habitants à la co-construction.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Huit ateliers animés par le CAUE de Savoie, échelonnés sur le 1er semestre 2017 ont été programmés avec distribution de flyers par

le conseil citoyen. Une participation d'une trentaine d'habitants à chaque atelier. Les habitants ont imaginé leur nouveau Marlioz à l'aide de gommettes à disposer sur un plan. Une ébauche de projet sur plan a été réalisée, à l'attention du cabinet d'architectes en charge de l'étude afin de leur préciser, ainsi qu'aux élus et aux partenaires du contrat de ville, les attentes des habitants.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action a été mise en place avec le soutien de la communauté de communes, animée par le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Difficultés de mobiliser les habitants malgré des affichages et deux distributions de flyers dans les boîtes aux lettres. La distribution des flyers à la sortie de l'école primaire assortie d'échanges avec les parents semble plus efficace.

Lors de la restitution du projet par le cabinet d'architectes et lors des comités techniques et de pilotage, nous avons constaté que les ateliers ont influencé le projet.

**1****Récolter la parole des habitants**

« Chaises à Palabre »

CONSEIL CITOYEN AXE MAJEUR HORLOGE & SÉBILLE À CERGY (VAL D'OISE)**Contact :** conseilcitoyencergy@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre quartier compte plus de 10 000 habitants dont beaucoup de jeunes. Très nombreuses résidences, plusieurs bailleurs. Précarité et chômage importants.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

La participation des habitants au conseil citoyen est très faible. De nombreuses raisons peuvent l'expliquer : manque de disponibilité, obligations familiales,

manque de « confiance » dans les institutions, etc. Le conseil a décidé d'aller vers les habitants et de leur donner la parole.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Deux opérations ont été menées en 2017 en juin et en octobre. Il s'agit d'opérations en extérieur qui, donc, sont dépendantes

des conditions météo. La première session a été un succès. La seconde a souffert d'une date trop tardive.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Dans le principe, le conseil prend contact avec les associations de locataires ou d'habitants, avec les associations autres

implantées dans le quartier, avec les bailleurs. Les rencontres se déroulent en extérieur, si possible dans un endroit visible et/ou passant. On demande aux habitants de descendre de chez eux avec leur propre chaise (d'où le titre). L'aspect « en extérieur » et « parole libre » (mais modérée) fait des « Chaise à Palabres » un événement inhabituel qui surprend et suscite de l'intérêt.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Nous avons été surpris nous-même par le bon accueil reçu. Les habitants ont un besoin de prendre la parole et d'être écoutés. Il y a beaucoup à apprendre de ces rencontres.

**1****Récolter la parole des habitants**

Présentation du conseil citoyen aux Habitants du quartier Tamaris

CONSEIL CITOYEN TAMARIS À ALÈS (GARD)**Contact :** Joël BAPTISTE - voyages.culturels@laposte.net

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre quartier a été créé autour d'une usine de forges dont l'origine remonte à 1829 et qui a fermé en 2013. Elle a embauché jusqu'à 2400 personnes en 1924

et 220 personnes en 1993 sur une surface de 45000m²

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Cette action a deux objectifs :

- Elle répond à un besoin de faire connaître l'existence du conseil citoyen aux habitants du quartier.
- Elle répond à un besoin

de cohésion sociale, de rencontre entre les habitants du quartier et les commerçants.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Dans le cadre de cette action un goûter, avec une tombola gratuite organisée en collaboration avec les commerçants du quartier

(une coupe de cheveux offerte par le coiffeur, un gâteau par le boulanger, une participation des pompiers et des transports en commun et de la pharmacie...).

- Une exposition photos du vieux quartier de Tamaris et de l'usine des forges avec une consultation et un prêt gracieux de photos aux archives municipales pour sa réalisation.
- Une exposition photos, réalisée grâce au soutien « FPH », sur le thème des commerçants pour montrer que malgré la fermeture de l'usine des forges, le quartier est dynamique.
- Un lâcher de livres (livres offerts gratuitement par l'association « Voyages culturels », association reconnue sur le bassin d'Alès et impliquée dans le conseil citoyen « Tamaris ».
- Un stand de présentation du conseil citoyen avec des prospectus et la présentation du premier journal « L'Écho des Quartiers » réalisé par l'ensemble des conseils citoyens d'Alès Agglomération (6 au total) a été proposé lors cet après-midi festif.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette action a été mise en place après un long travail de préparation avec le conseil citoyen, 4 mois ont été nécessaires pour fédérer

les membres du conseil citoyen et laisser mûrir l'idée exposée au départ. In fine, d'une « simple idée de proposition » de stand café » le projet prit forme autour d'une action plus complexe, un événement spécifique et festif, ciblant l'ensemble des acteurs du quartier en se voulant participatif et fédérateur. Ainsi, une salle a été mise à notre disposition par la Mairie d'Alès, plusieurs associations se sont impliquées dans l'action, sans oublier certains membres moteurs du conseil citoyen bien évidemment.

La participation du budget « Fonds de participation des habitants » a permis le financement du goûter et de l'exposition photos.

Ce style d'événement mêlant information et festivités ludiques pour tous, recréant « une vie » au cœur du secteur en impliquant chacun, doit se renouveler.

Sans le soutien, l'investissement et l'aide professionnelle des acteurs associatifs, du médiateur de la politique de la ville d'Alès Agglomération, qui ont l'habitude de gérer des événements, l'aide logistique et matérielle de la Mairie et de l'Agglomération d'Alès, de la volonté du Directeur du service Politique de la Ville, il aurait été extrêmement difficile de réaliser ce projet.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cette action a permis à certaines personnes de connaître l'existence du conseil citoyen de leur quartier, objectif premier

de l'action, et de présenter un renouveau au sein du secteur en affichant du dynamisme constructif.

Des liens entre citoyens qui ne se connaissaient pas, ont été créés grâce à cette rencontre autour de l'histoire du village.

**1**

Parole citoyenne

CONSEIL CITOYEN D'ANZIN (NORD)

Contact : Alain MANOUVRIER - manouvrieralain9@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le conseil citoyen d'Anzin intervient sur les quartiers politique de la ville de la commune :

- La Bleuse Borne, site NPNRU qui concentre de

nombreuses difficultés. Il s'agit d'un quartier éloigné du Centre-ville où les habitants se sentent « isolés » « abandonnés ». Ce quartier sera intégralement rénové dans les années à venir.

- La Verrerie – square de la République, quartier à l'habitat vertical. Un projet d'agriculture urbaine est en cours sur ce secteur. Habitat du Nord effectue des travaux de rénovation sur son parc.
- Carpeaux, quartier qui a été rénové dans le cadre de l'ANRU entre 2010 et 2013.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette action a été réalisée avec le Laboratoire d'humanité, la ligue de l'enseignement, le service cohésion sociale avec le soutien de la mairie d'Anzin et de l'Etat.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Beaucoup d'habitants se plaignent, commencent par parler des choses négatives mais lorsque l'on creuse, on se rend compte

que ces habitants ne quitteraient pas leur quartier, ils y sont attachés et reconnaissent également les points positifs. Ils apprécient les nombreuses activités qui sont proposées.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

L'action devait permettre de faire connaître le conseil citoyen mais également d'effectuer un diagnostic de territoire sur lequel s'appuieront les actions futures du conseil citoyen.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Les conseillers citoyens ont réalisé des marches exploratoires avec des appareils photos et caméras dans les quartiers en

politique de la ville d'Anzin en 2017 et 2018. Ils ont interrogé des habitants à cette occasion. Ils ont également été interrogés les habitants participants aux actions financées dans le cadre du Contrat de Ville (crêpes pour tous, Natur'Anzin).

Les images, films et paroles d'habitants ont été rassemblés en un court-métrage diffusé le 30 mars 2018 à la médiathèque. Un débat a suivi cette projection. Le film sera également diffusé dans les quartiers de la ville via les comités de quartier (à organiser).

**1**

« Marche exploratoire »

CONSEIL CITOYEN LÉZIGNAN-CORBIÈRES (AUDE)**Contact :** Catherine CLAUSTRE – conseilcitoyen.lezignan@laposte.net

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier prioritaire de Lézignan est constitué de tout le cœur de ville. Il est composé d'une population majoritairement âgée et d'une population

défavorisée. Il subit une désertification commerciale, néanmoins nombre d'équipements sont encore bien présents. Une médiathèque intercommunale vient d'ouvrir.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Les habitants expriment différents problèmes liés à la dégradation du cadre de vie, au vivre ensemble, aux incivilités. Une des premières décisions du conseil citoyen a été de

réaliser une marche exploratoire dans le quartier afin de préciser le diagnostic et de faire remonter un certain nombre de constats.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

La marche exploratoire s'est déroulée en fin de journée/début de soirée (tombée de la nuit) afin de mieux se rendre compte

de la réalité. Cette marche avait été préparée, afin de pouvoir noter sur des fiches différents éléments : Rue – Photo – Difficultés – Points positifs – Propositions d'amélioration. La marche exploratoire a favorisé les échanges entre les membres du conseil citoyen et avec quelques habitants. Elle a permis à la fois de faire des constats et propositions sur des lieux précis du quartier, mais également de faire ressortir des problématiques plus générales (ex. la circulation, la dégradation et valorisation du bâti, l'animation et la vie du quartier, l'image et l'appropriation du centre-ville, le respect de la loi, les services au public...). Les constats et propositions ont fait l'objet d'un travail collectif au sein du conseil citoyen qui a donné lieu à un diaporama présenté et transmis aux élus et à la représentante de l'État.

Ce travail constitue une base qui a pu ensuite nourrir des initiatives du conseil citoyen, par exemple l'action « Résidence d'artistes – Paroles d'habitants », mais aussi des contributions à des études sur l'aménagement du centre-ville.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette première marche exploratoire a été engagée par le conseil citoyen. Les élus en charge de la politique de la ville et la déléguée du Préfet en charge de la politique de la ville étaient également invités à y participer.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cette action a été fondatrice pour la cohésion et le travail du conseil citoyen. Elle a permis de travailler à la fois sur des aspects très concrets et localisés, mais également d'aborder des problématiques plus larges. Elle a permis de positionner auprès des partenaires, le conseil citoyen comme un acteur responsable, non dans la revendication, mais avec une capacité à établir des constats et des propositions. Elle doit être suivie, afin d'évaluer la réalité de la prise en compte des constats et propositions.



**Améliorer
le cadre de vie**

**2**

Rénovation de cages d'escaliers

CONSEIL CITOYEN DE LA TABELLIONNE À VERNOUILLET (EURE ET LOIRE)**Contact :** gianna.belkadi@vernouillet28.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

La Cité de la Tabellionne est un territoire prioritaire du contrat de villes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Ce quartier détient

une population de 2200 habitants environ (soit 18.72% de la population totale vernolitaine) répartie dans 753 logements dont 64 hors dispositif Politique de la Ville. Ce quartier se compose de 25.3% de familles monoparentales - 15% de cette population à moins de 6 ans - 24% sont âgés de 6 à 17 ans - 28,4% de la population est allocataire - 32,8% de familles nombreuses et 67,39% des locataires perçoivent l'APL.

C'est un quartier vert, vivant, où les habitants sont réceptifs aux actions et animations organisées sur le quartier. Les habitants ne sont pas satisfaits de la gestion locative, notamment concernant l'entretien des parties communes et de travaux de maintenance. Ce quartier souffre d'un enclavement et certains habitants n'ont pas la mobilité nécessaire pour sortir de ce territoire.

La Cité de la Tabellionne est un quartier qui va bénéficier, en duo avec le quartier des Bâtes de Dreux, du nouveau projet national de renouvellement urbain (NPNRU).

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

• Depuis deux ans, le conseil citoyen de la Tabellionne participe aux diagnostics en marchant organisés par la ville dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité. Au quotidien,

le conseil citoyen a décidé d'organiser des visites régulières dans les immeubles de la Tabellionne pour constater l'état de délabrement de certains halls d'immeuble et cages d'escalier.

• Après ces visites, appelées également diagnostics en montant, les membres du conseil ont interpellé l'Habitat Drouais et la société de nettoyage par courrier, afin

d'obtenir réponse et surtout action. Or, aucune réponse n'est parvenue.

- Un immeuble en particulier, souffre des actes d'incivilités des habitants ou visiteurs sur la Tabellionne : les murs des escaliers sont intégralement couverts de tags et notamment d'insanités.
- Le conseil citoyen a, jusqu'à présent, dû montrer son engagement et sa détermination auprès des référents de l'Habitat Drouais par des constatations et critiques concernant l'état du bâti et la qualité du ménage.
- Mais aujourd'hui, les membres du conseil citoyen veulent s'adresser à la fois au bailleur social pour qu'il garantisse la propreté, mais aussi aux locataires pour souligner leurs responsabilités face à toutes ces dégradations.
- De plus, pour prouver son engagement pour le quartier, le conseil citoyen de la Tabellionne va organiser une action de rénovation des cages d'escalier du 7 rue Jean Bart à Vernouillet, avec le soutien de la ville et du bailleur social.
- Par cette initiative, le conseil citoyen a pour objectif de faire participer et responsabiliser les habitants, en qualité de bénévoles et d'acteurs de la vie du quartier. De plus, il s'agit d'embellir un espace dégradé.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

- Rénovation en peinture des murs des cages d'escaliers d'un immeuble de la Cité.
- Dates retenues pour la rénovation : 21 et 28 avril 2018 de 9h00 à 12h (selon les conditions météorologiques).
- Une animation sera proposée sur les deux matinées pour Le conseil citoyen de la Tabellionne est prêt à mobiliser le Fonds de Participation des Habitants (FPH) pour de menues dépenses (café, repas et petit matériel...).

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

- Rencontre avec le responsable de proximité de l'Habitat Drouais (bailleur social) pour présentation de l'action et validation.
- Réunion de travail avec le bailleur social pour l'organisation de l'action. Le bailleur social met à disposition tout le matériel pour la rénovation et prépare les murs pour la peinture.
- Le conseil citoyen Tabellionne est allé à la rencontre de tous les locataires de l'immeuble concerné afin de les inviter à se mobiliser sur cette opération.
- Des services de la ville ont été sollicités : service communication pour affiches, tracts et badges + services techniques pour prêt de matériel (barnum, tables, chaises).
- Une vidéo est réalisée pour valoriser l'action : l'avant, le pendant et l'après.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

- Une relation plus sereine avec le bailleur social.
- Un sentiment d'appartenance pour les locataires : ils sont nombreux à se mobiliser.
- Un temps de convivialité autour d'une activité.
- Pour les membres du conseil citoyen, l'impression d'avoir réellement un rôle à tenir dans l'amélioration du cadre de vie.
- Un souhait pour le conseil citoyen : d'être reconnu par les habitants pour l'action qu'il mène et d'être sollicité plus régulièrement.
- Une attente du conseil citoyen : que le bailleur social soit également plus attentif et plus à l'écoute du conseil et à ses revendications.

**2**

Améliorer le cadre de vie

CONSEIL CITOYEN ORCHAMPS - PALENTE À BESANÇON (DOUBS)

Contact : Mosbah BENMOSBAH - benmosmos@yahoo.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre quartier Orchamps - Palente est situé à l'Est de la ville de Besançon.
En 2010 le quartier recensait 12 111 habitants, soit 10,4% de la population de Besançon.

La moyenne d'âge est plus élevée que dans le restant de la ville : 10% de moins de personnes âgées de moins de 30 ans.

Près de la moitié des ménages sont des personnes vivant seules ; ¼ des ménages sont des familles (en couples ou monoparentales) avec enfants.

Les ménages isolés sont composés pour la grande majorité de femmes (60%).

En 2011 le quartier comptait 1 182 demandeurs d'emploi. 1/3 des demandeurs d'emploi sont dans une situation de chômage de longue durée.

En 2010 le quartier comptait 6806 logements qui sont locatifs pour 93%. La plupart des logements sont vétustes et nécessitent des travaux énormes pour les mettre aux normes énergétiques.

Le taux de scolarité 2-5 ans, quoique non obligatoire, est en dessous de la moyenne bisontine. Les établissements scolaires sont majoritairement fréquentés par des classes sociales défavorisées, ce qui donne une tendance à choisir les filières professionnelles.

Une population étrangère, des pays de l'Est et de réfugiés fuyant les guerres constituent une grande partie de la population du quartier. S'ajoutent à cela de nombreux ménages isolés, dont des personnes âgées.

Le quartier est par contre bien irrigué par les transports en commun : tram et bus.

On compte aussi un nombre important d'associations sportives, culturelles, sociales, etc.

Lors du « Diagnostic en marchant » du 26 juin 2017, dans le quartier Orchamps - Palente, les informations recueillies et les constatations sur le terrain arpenté nous ont permis de relever 183 points dont 20 positifs.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le conseil citoyen avait attiré l'attention, entre autres, sur l'état d'abandon du parc situé entre la rue Hector Berlioz et la rue Claude Debussy, et a suggéré de l'aménager.

Suite à quoi une réunion avec les services des « Espaces verts » de la Ville de Besançon qui avaient réfléchi au problème et ébauché des esquisses de projets, fut organisée.

Un parc de jeux se trouvant déjà à proximité de la rue Berlioz, il fut donc décidé d'installer des balançoires, assurant ainsi une complémentarité avec les jeux existants.

Cet aménagement donnera une grande place à la convivialité avec des bancs et un cadre agréable, un parterre vert et une circulation plus aisée. Une balançoire « nid » permettra aux plus petits de profiter de ces jeux.

L'expérimentation d'un éclairage « détecteur de mouvements » est décidé, ce qui constituera une économie d'énergie non négligeable.

L'aire de jeux existante à proximité de la nouvelle aire de la rue Berlioz est souvent surchargée et saturée. Ce qui frustre les parents et surtout leurs enfants. La nouvelle aire de jeux verdoyante et conviviale drainera un certain nombre de familles, ce qui décongestionnera et l'une et l'autre des deux aires.

Cette nouvelle aire de balançoires répond à un besoin d'esthétique. Car ce parc, qui se trouve en plein milieu des habitations, était laissé à l'abandon. Ce délaissement lui a donné un aspect inesthétique, et il a été investi par des groupes de buveurs de bières.

Les familles et les personnes qui cherchent le calme qui pour se reposer, qui pour occuper les enfants, qui pour lire le journal ou un livre y trouveront un lieu agréable et accueillant pour ce faire.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

L'aménagement avait débuté au mois de décembre 2017 et il est pratiquement achevé.

Deux balançoires ont

été d'ores et déjà été installées et elles sont opérationnelles. Les cheminements en forme de triangle (certains diront de Tour Eiffel) qui desservent les différents secteurs du quartier ont été réalisés, avec les lampadaires dont l'éclairage fonctionne par détection de mouvements. Les bancs ont été également mis en place. Certains arbres arrivant en fin de vie ont été coupés pour être remplacés par d'autres avec une nouvelle distribution des espacements. Reste le gazonnage.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Une fois l'action décelée et localisée avec les habitants, nous nous sommes appuyés sur les services de la ville de Besançon.

Cette action a donc été mise en place en collaboration avec les services des « Espaces verts » de la ville de Besançon qui ont apporté leur savoir-faire et leur technicité.

Une réunion de présentation de l'esquisse du projet retenu a été organisée au mois de décembre 2017, et les travaux ont pu commencer après approbation par les différentes parties.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cette expérience nous a permis de nous rendre compte des contraintes techniques, et de la stricte nécessité de travailler de

concert avec les habitants et les institutions dans un échange empreint de respects des prérogatives de chaque partie.

Nous avons également compris combien il est primordial de faire participer les habitants à la vie et aux choix dans le quartier. Il ne suffit pas de diagnostiquer un problème pour vouloir le résoudre immédiatement.

Il importe de tenir compte des exigences techniques, de l'astreinte sécuritaire et surtout des disponibilités budgétaires.

Cette expérience permettra à notre conseil citoyen Orchamps - Palente à Besançon d'anticiper dorénavant les projets et d'y travailler bien en amont.

**2**

Mon quartier propre

CONSEIL CITOYEN DE GRÈVES - PETIT COLOMBES À COLOMBES (HAUTS-DE-SEINE)**Contact :** cc.petit.colombes@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Situé en région parisienne, notre quartier est un ensemble composite regroupant 80% de logements sociaux, de petits pavillons des années 50-60, et depuis peu de nouveaux immeubles HQE pour environ 9600 habitants. Malgré une bonne connexion en matière de transport en commun (à 15mn en tramway du quartier d'affaires de La Défense), il présente un cumul d'indicateurs de précarité - chômage, bas revenus, difficultés scolaires - et des problématiques de sécurité principalement liées au trafic de drogue.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

A l'occasion de réunions préparatoires au lancement du conseil citoyen de Grèves-Petit Colombes, la problématique des déchets sauvages et des incivilités liées à la propreté est apparue comme prégnante pour une majorité d'habitants : des dépôts sauvages nombreux et réguliers, des déjections canines, des déchets parfois jetés par les fenêtres dégradent le cadre de vie et l'image de notre quartier, nourrissant également un sentiment de laisser aller. Bien qu'ils soient seulement le fait d'un nombre réduit de riverains, leur impact sur la vie du quartier est ressenti comme étant insupportable. Le conseil citoyen a décidé de réaliser sa première action publique en mobilisant plusieurs acteurs autour d'une journée « Mon quartier propre ».

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

La journée « Mon quartier propre » s'est déroulée en plusieurs temps. Vers 10h, deux groupes de 4 à 5 conseillers citoyens sont partis à la rencontre des riverains, armés de sacs poubelles, de pinces et de gants pour ramasser les déchets sur les parcours identifiés et en profiter pour discuter avec les passants de cette problématique. Plusieurs d'entre-deux ont salué cette initiative, quelques-uns ont souhaité grossir les rangs des ramasseurs ou rejoindre l'équipe du conseil citoyen. A 11h, les deux groupes de ramassages se sont rejoints sur la place Aragon (place centrale de notre quartier) : leurs poubelles sont venues gonfler la panse de M. et Mme Crados, deux personnages fictifs, formés à partir de la collecte du détritrus du jour et dont le groupe a joué le procès. Les citoyens, victimes excédées de ces incivilités, sont venus à la barre témoigner de leur quotidien, devant un juge et les avocats des parties civiles comme de la défense incarnées par des acteurs de la troupe Anibal / La Cave A Théâtre. Ils ont accusé M. et Mme Crados pour :

- Les déjections canines non ramassées ;
- les papiers jetés sur la voie publique, les tournées de ramassage ont ainsi été largement alimentées par les emballages de fast food et les canettes ;
- les voitures épaves qui nuisent au stationnement et à la qualité visuelle du quartier ;
- les déchets jetés par les fenêtres ;
- l'urine dans les parties communes des immeubles, comme ce témoignage d'une citoyenne ci-dessous qui a déposé son panier de courses dans l'ascenseur et malheureusement dans une flaque d'urine !

La foule du dimanche matin a pu assister à cette représentation de théâtre de rue, qui amuse et fait réfléchir en même temps. L'association Zero Waste, militant pour la suppression progressive des déchets, a également pris la parole pour rappeler au

public toutes les idées reçues sur les déchets et donner quelques bonnes pratiques quotidiennes pour les réduire. La matinée s'est conclue par de nombreux échanges autour d'un café chaud et plusieurs suggestions ont été collectées auprès des habitants lors des discussions avec les membres du conseil citoyen ou par l'intermédiaire d'une boîte à idée. Quelques exemples : permettre aux ASVP de verbaliser sur les déchets sauvages car aujourd'hui seule la Police Municipale peut le faire, ou installer des poubelles spécifiques pour les mégots.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action « Mon quartier propre » a été réalisée en partenariat avec :

- La troupe de théâtre La Cave à Théâtre ;

- l'association Zéro Waste ;
- les ASVP de la Ville de Colombes ;
- les services techniques de Ville de Colombes et le bailleur social Colombes Habitat Public qui ont participé à la logistique ;
- et bien-entendu les conseillers citoyens.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cette action a permis de souder les membres du tout jeune conseil citoyen de Grèves-Petit Colombes (fondé fin 2016) et de le faire connaître auprès des riverains. Grâce à notre communication sur les réseaux sociaux (Twitter principalement) et à un article dans l'édition locale du journal Le Parisien (papier et web), nous avons pu augmenter notre notoriété au-delà des 300 personnes touchées directement à l'occasion de cette journée.

**2**

« Les déchets à la poubelle et la planète sera belle »

CONSEIL CITOYEN BAS VERNET - CLODION À PERPIGNAN (PYRÉNÉES ORIENTALES)**Contact :** cc.basvernet@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

- Quartier ayant les revenus les plus faibles des 9 quartiers prioritaires de Perpignan (40% de la population a comme revenu moins de la moitié

du seuil de pauvreté, 1 RSA pour 3 personnes recensées).

- 3700 habitants dans les 3 cités HLM, 4200 en tout sur moins d'un km². 45% a moins de 25 ans. Seulement 60 % des 16/24 ans sont scolarisés, 25% de familles monoparentales et 17% de personnes âgées.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Quartier très sale : dépôts des déchets sur la voie publique, mauvaise utilisation des containers enterrés, méconnaissance du tri sélectif problème de salubrité, etc.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

- Travail pédagogique auprès de tous les enfants des deux écoles élémentaires du quartier 17 classes ainsi que le centre

social et tous les habitants ;

- campagne d'affichage dans tout le quartier et mise en place d'autocollants sur les containers ; spectacle de marionnettes « Tristan Tritou au royaume de Gifoutou » (voir vidéo sur Réal Tv66) par des conteurs bénévoles membres du conseil citoyen ;
- intervention du Sydetom et de la valorisation des déchets de Perpignan Méditerranée Métropole sur le tri sélectif ; visite du centre de tri départemental de Calces ;
- 3 demi-journées de collectage des déchets sur la voie publique avec diplôme de chasseurs de déchets, distribution de sachets de graines pour embellir notre quartier (voir vidéo sur Réal Tv66) ;
- rencontres et échanges avec les opérateurs

de la régie de quartier chargés du nettoyage de la voirie et de l'entretien des parties communes des immeubles ;

- recueil des propositions des enfants et adultes pour améliorer la propreté du quartier puis rencontres avec les élus ;
- animations au cours de notre rallye citoyen et sportif du 1 juillet 2017 « Tente pédagogique du tri » par Perpignan Méditerranée Métropole service revalorisation des déchets » et quizz + jeu de plateau sur le tri sélectif par le conseil citoyen ;
- interventions auprès des services « propreté » municipaux, de la communauté urbaine et de Véolia, pour l'entretien et le remplacement de containers défectueux ou dégoûtants ;
- signalements systématiques de dépôts sur la voie publique ainsi que des épaves et demande finalement à l'issue d'un an d'intervention de la brigade verte de la police municipale en vue de la verbalisation des contrevenants.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Ces actions se sont déroulées pour la plupart de janvier à avril 2017 avec uniquement du bénévolat une subvention de 4000€

nous a été attribuée en octobre 2016 mais versée que le 28 mai 2017.

Nous avons bénéficié d'une grande mobilisation des acteurs du quartier :

- des Membres du conseil citoyen et de l'association citoyenne du Bas Vernet Ouest ; des enseignants des écoles élémentaires Duruy et Pont neuf ;
- des associations de conteurs « les gens de paroles 66 » et « le tympan dans l'oeil » ;
- de la régie de quartier « Roseraie Services » du Directeur M. Malinge et des opérateurs ;
- du Centre social du Bas Vernet ;
- du Sydetom 66 et du service « valorisation des déchets » de Perpignan Méditerranée Métropole ;
- de RéalTV66 en particulier Giorgio Meneghoni.

**QUELLES LEÇONS
AVEZ-VOUS
TIRÉ DE CETTE
EXPÉRIENCE ?**

- Une grande fierté pour notre travail et notre investissement car dans les mois qui ont suivis ces actions la régie de quartier a

constaté moitié moins de dépôts de poubelles sur la voirie ;

- mais il ne faut pas baisser la garde et nous avons renouvelé certaines actions en 2018 ;
- une réelle sensibilisation et responsabilisation des habitants en particulier des enfants sur la gestion des déchets aussi bien sur la problématique locale que mondiale ;
- une meilleure reconnaissance et visibilité du conseil citoyen de la part des habitants mais aussi des institutionnels ;
- nous avons ouvert une petite brèche dans le fatalisme le scepticisme et le défaitisme ambiant qui pollue notre vie de quartier ;
- ces actions améliorent l'image désastreuse et stigmatisante de notre quartier auprès des perpignanais et également des élus et institutionnels, mais il y a encore beaucoup de travail ;
- le quartier s'est réuni autour de cette problématique qui a fait consensus habitants des cités et pavillons, des commerçants et usagers ;
- aucune aide de la politique de la ville, et nous avons dû avancer les fonds sur nos revenus personnels pour la plupart de ces actions en attendant l'arrivée de la subvention promise 6 mois plus tard. Cette année 2018 malgré toutes nos actions notre subvention est tombée de 4000 à 1000 € pour toute l'année on nous a même dit que ce n'était pas au conseil citoyen de faire de la com sur la propreté mais aux services concernés.

**2****Améliorer le cadre de vie**

Réalisation d'une fresque aux Merisiers

CONSEIL CITOYEN DE MANTES LA VILLE (YVELINES)**Contact :** conseilcitoyen.mlv@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

C'est un quartier dont le taux de chômage des habitants est important ; beaucoup de jeunes errant et sans emploi.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Il s'agit de la mobilisation de 4 jeunes autour d'une action d'embellissement du quartier, les incitant à entrer dans le monde du travail.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Quatre jeunes du quartier, encadrés par des éducateurs, à l'aide d'un graphiste ont réalisé une fresque dont ils avaient élaboré le projet.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action a été mise en place avec une association de réinsertion, à l'aide d'éducateurs.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

La leçon tirée de cette expérience est qu'il convient de réaliser ce genre d'action lorsque le temps est adéquat ; plutôt en période printanière. Mais aussi qu'il est nécessaire d'intégrer les jeunes dans tout le processus et de conserver des relations postérieurement à l'action avec eux.

**2**

« Bouge et Gagne »

CONSEIL CITOYEN DE BRIGNOLES (VAR)**Contact :** Angélique VILBRUN - brignoles.conseil.citoyen@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Beaucoup de familles issues d'Afrique du Nord, une population assez jeune, avec un taux de chômage avoisinant les 50 % ; une vingtaine de bâtiments de 4 étages maximum.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Il y a un réel souci de propreté des rues dans ce quartier, et une importante sensibilisation au point de vue des poubelles doit être effectuée continuellement. Beaucoup de dépôts sauvages.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Les enfants des quartiers ont du nettoyer les abords des résidences durant une après-midi ; papiers, bouteilles, canettes, bois, fer, etc. toutes sortes de débris et de saletés ont été ramassées, plus de 15 sacs poubelles ont été collectés, une sensibilisation à la citoyenneté et au tri sélectif a été effectuée auprès du public. Chapeautés par les mères, les petits groupes ont arpenté tous les coins. Suite à ce grand nettoyage, les enfants et adolescents ont pu participer à une activité gratuite au choix entre initiation au Tir Sportif et Paintball.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Appui des référents quartier du conseil citoyen et de la médiatrice. Aide technique des services techniques de la Mairie de Brignoles. Le bailleur social a diffusé l'information via des flyers. Information également via les réseaux sociaux et la Mairie.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Les enfants ont été très dynamiques dans le nettoyage malgré une canicule et une période (ramadan) peu propice aux activités en plein soleil. Les habitants ont posé un nouveau regard sur les adolescents qui se sont fortement mobilisés sur cette action.

**2**

Création de fresques murales

CONSEIL CITOYEN ORCHAMPS - PALENTE À BESANÇON (DOUBS)**Contact :** Mosbah BENMOSBAH - benmosmos@yahoo.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Malgré l'accumulation de difficultés, de pauvreté et de précarité notre quartier a vu sortir des rangs de nos jeunes un directeur d'agence de banque, un

docteur en physique nucléaire qui travaille à Cadarache comme chercheur, une greffière, des infirmières, des enseignants, certains ont fait carrière dans l'armée et quelques entrepreneurs.

Ces quelques belles réussites servent et serviront d'exemples pour les jeunes élèves. Le conseil citoyen compte réunir ces « réussites » pour expliquer leur parcours aux élèves, aux parents et aux adolescents. Car l'adolescence est une période charnière et de transition dans la vie des jeunes. Il s'agit entre autres d'éviter le décrochage en s'appuyant aussi sur les structures existantes pour accompagner les jeunes dans leurs interrogations et leurs projets de vie, afin de pérenniser leurs parcours scolaire au-delà des 17 ans.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Notre quartier ne souffre pas de grandes « barres » d'habitation qui limitent l'espace de vue et bouchent l'horizon. Il dispose d'espaces verts et d'un cadre de vie moyennement

agréable. Il se trouve tout de même que le parc des bâtiments est vieillissant. Le rapport entre les valeurs du patrimoine hérité et les qualités des constructions récentes est incohérent et déséquilibré. L'uniformité des bâtiments, construits d'une manière monocorde, manque d'esthétique, voire présentent une certaine disgrâce. D'où l'idée d'embellir ces bâtiments par des fresques à thèmes, peintes sur les pans des murs extérieurs. Une réunion a eu lieu le 3 mai 2016, en présence du bailleur de la communauté d'agglomération, des membres du conseil consultatif des habitants, du conseil citoyen et de CitéCréation.

Sept thèmes ont été choisis :

- l'Habitat et le vivre ensemble
- Jeunesse et générations
- Echange et la culture
- Enseignement et les connaissances
- Sport et associations sportives
- Nature et environnement
- Travail et entreprise

L'ensemble des tableaux constituera une sorte de mise en scène articulée autour de sept thèmes dont le fil conducteur est le temps et l'histoire du quartier, avec une constante : la forme circulaire. Ces tableaux sont faits de telle sorte que le promeneur ne verra qu'un tableau à la fois.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Un an après les travaux ont commencé pour le bâtiment du 2 au 4 rue Hector Berlioz. Le thème en était « le travail et l'entreprise ». Ce thème

renvoie, entre autres, à l'entreprise LIP et la lutte ouvrière pour évoquer un pan de l'histoire du quartier, et souligne l'activité horlogère.

De cette histoire de lutte est née une pépinière d'entreprises (26 entreprises actuellement). La fresque tourne autour du thème du temps qui est l'identité de la ville de Besançon, et dont il est un vecteur essentiel.

Quelques exemples de fresques retenues et à venir :

- Sport et associations sportives, où l'on verra l'équipe de hand-ball en fauteuil roulant de notre quartier.
- Culture, avec un clin d'œil au Cinéma LUX qui n'existe plus hélas.
- Vie quotidienne avec un clin d'œil à l'arrivée du TRAM.



COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Nous avons accompagné cette action, en mettant en avant le souhait des habitants qui ont été fortement impliqués.

Nous avons participé pour donner notre avis et orienter certains choix ou les confirmer quand ils nous paraissaient pertinents. Étant partenaire à part entière du contrat de ville, le conseil citoyen a participé aux différentes étapes concernant le projet.

Nous sommes surtout intervenus pour le choix des endroits où les fresques pourraient être peintes. Nous avons, avec d'autres, évoqué la qualité et la durabilité des produits utilisés. Néolia (le bailleur social) et Grand Besançon furent nos interlocuteurs privilégiés pour faire aboutir ce projet. Une seule fresque a été exécutée et nous œuvrerons pour faire aboutir les autres.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Dans une action qui change durablement l'aspect du quartier, il est très important d'avoir un consensus et une adhésion des habitants. Il a

fallu donc « ratisser » large pour avoir le plus grand nombre d'avis. La concertation était le maître mot. Une autre leçon : la dure réalité du financement. Il fallait trouver les budgets, les bourses n'étant pas faciles à délier.

Le travail de Néolia (bailleur) dans le cas actuel a été déterminant.



Marelles à Debussy

CONSEIL CITOYEN SOLAZUR - DEBUSSY À TARBES (HAUTES-PYRÉNÉES)

Contact : gip.p.sanguinet@orange.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

2 cités coupées par une avenue et dont les habitants se côtoient très peu. Proximité du centre universitaire. Taux de rotation important.

Partenariat associatif important et structuré sur la cité Solazur. Présence majoritaire de Mahorais et Tchétchènes sur la cité Solazur.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Pas d'espace de jeux pour enfants sur la cité d'où l'idée de peindre des marelles au sol lors d'un chantier intergénérationnel. L'idée aussi de faire se rencontrer des habitants des 2 cités,

faire connaître le conseil citoyen.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ET AVEC QUI ?

Suite à la demande de quelques habitants de la cité Claude Debussy, le conseil citoyen a décidé de mettre en place un chantier citoyen adultes/jeunes

pour créer un espace de jeux pour les enfants, inexistant jusque-là : des marelles très colorées et débordantes d'imagination... Pour les réaliser, le conseil citoyen s'est mis en contact avec des partenaires : l'Office HLM (OPH), le Programme de réussite éducative, l'Association de prévention spécialisée, Espace En'vies. Après plusieurs réunions, le chantier s'est déroulé encadré par 2 techniciens de l'OPH. Neuf adolescents et 10 adultes des deux cités ont participé.

Des moments conviviaux qui se sont déroulés dans une bonne ambiance, remplis d'échanges et de partage. Le goûter était toujours prévu, apporté par les habitants.

Trois marelles ont été peintes, même un chien a gardé des traces de peinture...

Ce chantier a été financé par l'OPH, dans le cadre de l'abattement à l'abattement de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Action positive : objectifs atteints. Travail en partenariat réussi.

**2**

Mouzim'propre

CONSEIL CITOYEN MOUZIMPRÉ À ESSEY-LÈS-NANCY (MEURTHE ET MOSELLE)**Contact :** Virginie BERARD - conseilcitoyen@esseylesnancy.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier Mouzimpré est situé sur la commune d'Essey-lès-Nancy, appartenant à la Métropole du Grand Nancy. Selon les données de la CGET, le

quartier comptait 1.010 habitants en septembre 2015 avec un revenu médian sur le quartier de 11.700€. C'est le plus petit des 8 quartiers prioritaires que compte la Métropole.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le conseil citoyen a réalisé une enquête auprès des habitants du quartier en octobre/novembre 2016 afin de mieux connaître les attentes des habitants et ainsi cibler ses actions. A

la lecture des résultats il est apparu que, bien que les habitants aient majoritairement une perception positive du quartier et de leur cadre de vie, des aspects négatifs ont été relevés : manque de propreté et problèmes d'incivilités. Suite à ce constat, le conseil citoyen a souhaité organiser un événement autour de cette question de la gestion des déchets, du tri sélectif et autour gestes écocitoyens en général.

Parallèlement le bailleur social a mandaté des médiateurs afin d'échanger avec les locataires sur les problèmes de saleté et d'incivilité constatés.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Plusieurs actions sont planifiées dans le quartier sur le thème du recyclage et des gestes écocitoyens. Un événement

« Mouzim'Propre - Ensemble préservons notre quartier » est programmé dans le quartier sur toute une journée le mercredi 25 avril prochain (période de vacances scolaires de Printemps). Divers ateliers sur le thème du recyclage et des gestes écocitoyens seront proposés à destination des adultes et des enfants : fabrication de produits ménagers, parcours ludique de collecte de déchets, animation « Stop déchets », création d'une structure géante fabriquée à base de déchets, restitution par les médiateurs et le bailleur social des échanges avec les habitants. La journée se terminera par un goûter pour les enfants.

De plus, afin de sensibiliser les enfants, deux ambassadrices du tri et de la prévention (du Service Déchets Ménagers de la Métropole du Grand Nancy) sont intervenues à l'école élémentaire Mouzimpré en classe fin mars 2017 pour une animation de sensibilisation au tri. Pour prolonger la démarche, le conseil citoyen propose en partenariat avec la Commune et la Métropole une visite du Centre de valorisation des déchets de Ludres et de son circuit pédagogique à destination des enfants le mercredi 18 avril.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Le conseil citoyen a pu mettre en place cet événement en collaboration avec de nombreux partenaires.

En premier lieu, la Commune d'Essey-lès-Nancy qui coordonne les différents intervenants et met à disposition ses services pour toutes les questions logistiques et la communication de l'événement. Le Conseil municipal d'enfants et de Jeunes (CMEJ) de la commune a également été sollicité afin de planifier et encadrer un atelier plus spécifiquement destiné au jeune public. Le bailleur social (Batigère) s'est associé à l'initiative. Ayant mandaté l'association Récipro-cité pour aller à la rencontre des locataires durant plusieurs mois, les médiateurs de l'association interviendront lors de l'événement afin de faire un premier retour des échanges avec les locataires sur cette problématique de gestion des déchets. Lors d'une rencontre d'information et d'échanges des 9 conseils citoyens de la Métropole du Grand Nancy organisée en avril 2017, un atelier présentait les services proposés par La Métropole du Grand Nancy en terme d'animation autour du thème de la gestion des déchets. La Métropole a donc été sollicitée pour l'organisation d'ateliers thématiques « fabrication de produits ménagers » et « Stop déchets ».

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cet événement a permis de rassembler divers acteurs (commune, métropole, bailleur social, associations et habitants) qui ont agi

ensemble pour le bien de notre quartier. Il nous semble nécessaire de réitérer ce genre d'événements afin de faire perdurer cette dynamique positive autour du quartier. Sensibiliser à l'eco-citoyenneté et la protection de l'environnement est primordial afin de lutter contre les problèmes d'incivilités au quotidien, notamment en mobilisant les plus jeunes.

**2****Améliorer le cadre de vie**

Nettoyage de l'île du moulin

CONSEIL CITOYEN DU TEIL (ARDÈCHE)**Contact :** conseilcitoyen.leteil@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Quartier HLM de « La Violette » - dit « Sud Avenir » - quartier très excentré, à plus de 2 km du centre ville ; disparition des commerces (BricoMarché,

InterMarché, station services...) ; fermeture d'une école maternelle. Faible niveau de vie...

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Offrir aux habitants un lieu de promenade en forêt, aux bords du Rhône.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Nettoyage des sentiers de l'île du Moulin. Suppression d'une décharge sauvage en pleins bois.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Action programmée par le conseil citoyen, dans le cadre de la journée citoyenne (Samedi 20 Mai 2017). Accord de la mairie

de Teil ; des services techniques et « espaces verts » de la mairie (mise à disposition de matériel) ; de la déchetterie intercommunale. Participation de nombreuses associations (Pêcheurs, chasseurs, randonneurs, cavaliers...).

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Un projet très concret a permis l'agrément et la participation de la Mairie, et de ses services techniques et « espaces verts » ; ainsi

qu'une forte participation d'habitants du Teil, regroupés au sein d'associations diverses. Expérience à réitérer à notre sens.

**2****Améliorer le cadre de vie**

Aménagement de la place George Brassens

CONSEIL CITOYEN DE LA FRESCOULE À VITROLLES (BOUCHES DU RHÔNE)

Contact : Nasereddine DIB - dib.nacer@yahoo.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

La Frescoule est un quartier de taille moyenne construit dans les années 80 qui est une extension de la ville. Une population autour des 1 200 habitants, avec beaucoup de jeunesse

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

La place George Brassens se trouve au centre de notre quartier, depuis quelques années elle est devenue le repaire de dealers, de terrain de jeu notamment avec des motos et des scooters, d'incivilités et de source de nuisance pour les habitants des alentours. La place a été délaissée à la dégradation du temps, et la dégradation volontaire qui est devenue un passe-temps pour des jeunes qui n'avaient pas d'espace dédié aux jeux de ballon notamment au sein du quartier.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Après une réunion commune avec le Maire de notre ville Vitrolles, notre conseil citoyen a décidé de s'investir sur le réaménagement de la place en mobilisant toutes les forces, d'un côté les élus et les services techniques et de l'autre côté les habitants du quartier et plus précisément ceux de la place. D'abord on a fait un diagnostic en marchant entre membres du conseil ensuite avec le directeur général des services techniques de la ville. Après une réunion avec ce dernier sur un constat commun, nous avons en partenariat avec le centre social du quartier fait du porte à porte chez les habitants et une réunion publique dans la place pour inviter les habitants à dire ce qu'ils pensent de la place (points négatifs et positifs) et ce qu'ils aimeraient voir comme aménagement.

Après un travail de synthèse sur la démarche de concertation auprès des habitants, nous avons présenté des idées d'aménagement au directeur des services techniques, qui était chargé d'étudier le coût financier du projet avant de le transmettre aux élus pour validation, notamment l'idée d'un city stade pour les jeunes.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Nous avons mobilisé toutes les bonnes volontés que ce soit du côté des services techniques, des élus, et surtout des habitants. Nous avons aussi travaillé en partenariat tout au long de cette action avec le centre social de notre quartier qui s'est beaucoup impliqué.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Qu'un changement n'est durable et profitable que s'il découle d'un travail commun. Que le changement commence par soi-même pour pouvoir agir sur son environnement. Que toutes les compétences se valent si leur but est de trouver la meilleure solution.

**2****Améliorer le cadre de vie**

Opération Grande Fontaine quartier Propre

CONSEIL CITOYEN DE GRANDE FONTAINE À SAINT-PAUL (LA RÉUNION)

Contact : laetitia.cillon@laposte.net

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre quartier est situé en quartier prioritaire de la politique de la ville où vivent 2600 habitants

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le quartier de Grande Fontaine a beaucoup de sites de dépôts sauvages. Ce constat a été réalisé par les membres du conseil citoyen, lors des visites en marchant organisés sur le quartier avec les équipes du contrat de ville de Saint-Paul ainsi que les autres partenaires associés.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Lors des visites dans le quartier, nous avons sensibilisé les habitants sur la propreté du quartier, sur le respect des calendriers

de collecte des encombrants et déchets verts, et aussi cibler les plus gros dépôts sauvages et trouver une solution pour améliorer le site. Enfin une journée a été dédiée au plus grand nombre avec la participation des enfants de l'école. Cette action s'est déroulée au mois de février 2017.

Lors de ces journées, des actions de nettoyage et d'embellissement ont été mises en place par le service environnement sur les lieux des plus gros dépôts sauvages.

Afin d'associer tous les habitants à cette action, un concours de dessin a également été organisé en partenariat avec l'école élémentaire du quartier « Ecole Daly Erya ».

Ateliers de sensibilisation

Campagne d'information auprès des habitants pendant 3 jours afin de mener à bien le projet « semaine quartier propre » en compagnie de la réserve naturelle, les agents du TCO/Cycléa et de l'Agence régionale de santé.

Concours de dessin

Lors de nos journées, un concours de dessin a été organisé, les enfants de l'Ecole Daly Erya ont pu y participer.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Nous avons organisé des journées « quartier propre », en partenariat avec plusieurs acteurs tel que : L'Ecole Primaire

Daly ERAYA, le TCO, Cycléa, l'ARS, le Service Environnement et Développement durable de la mairie de Saint-Paul, la Réserve Naturelle, le SHLMR, des associations de quartier et quelques élus... Nous avons été appuyés par les médiateurs cadre de vie en service civique recrutés par la ville ainsi que les adultes relais du quartier et les associations.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Le conseil citoyen seul, peut difficilement mettre en place les actions sur le quartier.

Nous nous aidons des différents partenaires, afin de pouvoir mener au mieux nos projets. Nous habitons un beau quartier du Tour des Roches, avec à proximité une Réserve Naturelle mais aussi des lieux historiques marquants l'histoire de la Réunion (La Poudrière, l'un des plus anciens bâtiments de l'île de la Réunion). Notre quartier fait partie du circuit touristique du Tour des Roches, c'est pour cela que nous souhaitons que ces lieux restent propres. Même si nos journées de nettoyage sont efficaces, ce problème est récurrent. Et malgré nos efforts, quelque jour plus tard réapparaissent les dépôts sauvages. Nous continuons donc à sensibiliser et à intégrer les habitants à nos actions, afin de faire prendre conscience de l'importance d'entretenir notre quartier.



Organiser la rencontre et les solidarités

**3****Organiser la rencontre et les solidarités**

Mise en place d'un réseau d'échanges d'objets et de services

CONSEIL CITOYEN DE MÉNIMUR À VANNES (MORBIHAN)**Contact :** conseil-citoyen@menimur.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier de Ménimur est situé à l'extrême nord de la ville de Vannes qui compte actuellement 53 000 habitants . Il est séparé du centre ville par l'autoroute

A82 (axe Nantes/ Brest).

Le cœur de quartier, issu d'une ancienne ZUP des années 60, constitué d'ensembles collectifs assez peu hauts (4 à 7 étages), regroupe environ 1000 logements locatifs sociaux (soit 2850 habitants en 2013) dont la gestion est assurée :21 90 % par l'office public Vannes Golfe Habitat (VGH).

Un ensemble d'habitat collectif privé, constitué de 3 tours de 14 étages , permet de localiser facilement le centre du quartier. On observe également, en lien direct avec ces ensembles collectifs, un important tissu pavillonnaire datant des années 70/80.

Globalement, le quartier de Ménimur, au sens large, peut ainsi être estimé à environ 2200 logements, pour une population avoisinant 4500 habitants. Il accueille des résidents de profil diversifié du fait de la présence d'un foyer de jeunes travailleurs, d'une caserne de gendarmerie mobile, d'un hôtel Formule 1 et de diverses structures médicalisées (EHPAD, foyer pour personnes handicapées, centre psychothérapeutique pour enfants et adolescents, hôpital de jour).

Le quartier est bien équipé en services auprès des habitants : commerces (en cours de restructuration), banques, bureau de poste, petit marché, centre socio-culturel, complexes aquatique et sportif, établissements scolaires de tous niveaux, centre de prévention routière avec piste d'apprentissage et une nouvelle médiathèque .

De beaux espaces vert, comme le parc de Kérizac ou tout récemment le nouvel espace piétonnier paysagé réalisé dans le cadre de L'opération de rénovation urbaine (ANRU) existent en lisière ou en cœur de quartier et constituent des lieux de détente pour les familles.

Concernant la desserte en transport en

commun, le quartier est traversé par la ligne N°1 qui permet aux habitants de rejoindre aisément le centre ville, avec un passage toutes les 10 minutes environ.

Le quartier de Ménimur est également reconnu par la qualité des animations proposées et tout particulièrement son carnaval de printemps porté par le centre socioculturel et les associations du quartier. Ce temps fort, bien que moins important qu'il y a quelques années, est l'occasion de découvrir d'autres cultures à travers un moment coloré et festif.

Globalement, le quartier de Ménimur est un quartier cosmopolite où il fait bon vivre, sans toutefois occulter l'existence de problèmes inhérents à ce type d'urbanisation des années 60. Ainsi un ressenti négatif, lié à la présence de trafics de drogue et au constat de nombreuses incivilités, tend à s'installer depuis quelques années. On peut également regretter un manque de lieu de convivialité au niveau du «centre » commercial et l'ouverture très restreinte du bureau de police par manque d'effectif.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Les réponses au questionnaire ont mis en avant un besoin de rencontres entre habitants :se retrouver, discuter, se balader, jouer. De plus, les ressources

des habitants étant assez faibles, ils font rarement appel à des professionnels lors de besoins ponctuels. Comment alors organiser la mise en relation entre « un habitant qui a un besoin » et « son voisin de quartier qui a les compétences ou l'envie d'y répondre ». Enfin, il s'agissait de mieux connaître son voisinage crée de la convivialité, premier pas vers plus de respect et de tolérance.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Un réseau d'échange d'objets et de services a été mis en place sur le quartier. Le lancement officiel a eu lieu le 18 novembre 2017,

rassemblant une cinquantaine de participants. Deux « fichiers » faisant apparaître les « besoins des uns » et les propositions d'aide des autres ont été établis. Ils portent sur les services (coups de mains) et les objets. Ils constituent nos « viviers », bases de travail pour les mises en relation. Une adresse mail conseil-citoyen@menimur.com a été créée. Une page Facebook « conseil-citoyen-Ménimur » vient tout juste d'être ouverte. Les mises en ligne vont se faire progressivement.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Un questionnaire détachable a été glissé dans le N°111 du journal de quartier RéSONanCes (tirage 5500 ex) en juin

2017. Deux questions étaient posées sur différents thèmes :

- Quels sont vos besoins ?
- Pouvez-vous apporter une aide dans les domaines mentionnés ?

Le questionnaire a été mis à disposition dans différents lieux (centre socioculturel, commerces du quartier, sièges associatifs, médiathèque...). La commission « lien social » du conseil citoyen a dépouillé les réponses (une quarantaine) durant l'été 2017.

Une présentation des informations recueillies a été faite à l'ensemble du conseil citoyen lors de la réunion plénière du 16 octobre 2017.

L'équipe projet (groupe lien social du conseil citoyen) tient une permanence tous les premiers mardis de chaque mois, permettant une mise à jour des fichiers. Cinq permanences ont été tenues à ce jour. Dans la mesure de nos disponibilités, nous sommes présent(e)s à « la pause causerie » sur le marché du vendredi, auprès des animateurs du centre socioculturel et bénévoles associatifs.

Une campagne d'affichage dans les entrées des immeubles du parc social a été menée avec les jeunes du quartier dans le cadre de l'opération « argent de poche » gérée par le centre socioculturel Henri Matisse.

L'opération s'appuie sur les partenaires suivants :

- La ville de Vannes (pôle proximité et vie des quartiers/service association et participation et service DSU) pour l'animation des réunions plénières et le soutien logistique en matière de communication : affiches, flyers
- Le centre socioculturel Henri Matisse pour la mise à disposition de salles de réunion et la promotion de notre opération.

**QUELLES LEÇONS
AVEZ-VOUS
TIRÉ DE CETTE
EXPÉRIENCE ?**

Notre action recueille le soutien de l'ensemble des acteurs du quartier. De même les habitants nous encouragent car ils trouvent

cela « utile et sympathique ».

Toutefois, plusieurs points doivent être améliorés :

- Faire « vivre » une action de ce type demande un investissement en temps important. Les conseillers citoyens, simples bénévoles, peuvent l'initier mais un relais pérenne dans le temps doit être envisagé.
- Trouver un nom, assez parlant pour tous, pour ce type d'action est important en matière de communication mais assez complexe quand une partie des habitants maîtrise mal la langue française.
- Le questionnaire n'a pas été le bon outil pour recueillir la parole des habitants dans notre quartier. Par contre, c'est un bon support de discussion.
- La collecte des propositions nécessite d'établir un contact direct avec les personnes désireuses de participer au réseau. Pouvoir disposer d'un espace bien placé au sein du quartier permettrait de rendre plus visible et concrète l'opération.
- Le fait de mettre des gens en relation impose de veiller aux problèmes de responsabilité de la personne qui apporte son aide et de celle qui en bénéficie (rédaction d'une fiche de préconisations).

**3**

Repas partagé de la résidence des Alouettes

CONSEIL CITOYEN DE CARRIÈRES-SUR-SEINE (YVELINES)**Contact : c.c.carrieressurseine@gmail.com**

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

La résidence des Alouettes est un petit quartier prioritaire de 1906 habitants. Il fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine porté par le bailleur France

Habitation. Ce projet est marqué par des destructions d'immeubles, des reconstructions et des réhabilitations.

La présence d'équipement et d'actions est à noter. Il y a une ludothèque, un Programme de réussite éducative, des animations de quartier en direction des enfants jeunes et familles. Le quartier bénéficie de quelques commerces de proximité : une supérette, une pharmacie et une boulangerie.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Une vague de déménagement dû aux démolitions/reconstructions a cassé la dynamique autour du vivre ensemble et du lien social entre voisins. En effet, les nouveaux arrivants ne se

mélangent pas forcément avec les locataires qui habitent dans le quartier depuis plusieurs années, ce qui crée un froid.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Dans le cadre de cette action un repas partagé a été réalisé. Il a rassemblé plus de 200 personnes au cœur du quartier des alouettes.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

- Pour lancer le projet, nous avons commencé par organiser une réunion de travail pour présenter le projet ainsi que ses objectifs

aux différents partenaires (ville, communauté d'agglomérations, bailleurs, associations). A travers cette réunion, nous voulions voir également de quelle manière chaque

partenaire pouvait nous apporter son aide au niveau logistique : tables, chaises, barnums, voiture réfrigérée, ustensiles de cuisine, prise en charge d'une partie des achats de denrées alimentaires etc.

- Ensuite il s'agissait d'élaborer un plan de communication dans le quartier afin d'obtenir de l'aide des habitants. L'idée était que les habitants puissent venir nous aider à installer et à préparer le jour de l'événement. Pour la réalisation des affiches de communications, nous avons été aidés par le bailleur du quartier « France Habitation ».

- Nous avons réfléchi avec Marion, la jeune service civique qui nous accompagne, à la manière dont nous pouvions profiter de cet événement pour nous faire connaître des habitants du quartier. Nous voulions recruter de nouveaux membres au sein de notre conseil citoyen.

- Concernant la logistique le jour du repas partagé, nous avons réalisé un plan pour la mise en place du matériel et réfléchi à qui faisait quoi, quand et comment. La ville nous avait prêté l'ensemble du matériel : chaise, table, barnums, etc... La communauté d'agglomération a pris en charge une partie des courses notamment les boissons. Les habitants ont également participé en achetant la viande nécessaire à la confection des plats traditionnels.

- Nous voulions également avoir une animation pendant le repas et nous avons décidé de faire appel à un magicien et une sculpeuse de ballon. Notre bailleur a pris en charge le montant de la prestation.

- Les habitants nous ont aidés à installer et à préparer à manger le jour de l'événement.

**QUELLES LEÇONS
AVEZ-VOUS
TIRÉ DE CETTE
EXPÉRIENCE ?**

Face à chaque obstacle il existe une solution, et tant qu'il existera des partenaires pour nous soutenir, nous continuerons à monter des

projets divers et variés. Nous avons rempli nos deux objectifs principaux :

- premièrement, nous avons permis de recréer du lien social dans le quartier et nous avons démontré la capacité d'implication des habitants. Ce qui a amené la ville à proposer de réaliser à son tour une fête cette année dans notre quartier ;
- deuxièmement, les habitants qui se sont particulièrement investis le jour du repas, ont décidé de rejoindre notre conseil citoyen.

**3**

Un îlot de convivialité autour de fruits et plantes endémiques à la Réunion

CONSEIL CITOYEN DE LA POSSESSION (LA RÉUNION)**Contact :** Séverine OTTONELLO - pammmm974@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier présente une physionomie de « quartier-ZAC » offrant un certain confort urbain. Il accueille une population de 1006 habitants soit 3.4 % de la

population communale.

Les données du recensement de la population de l'INSEE permettent de pointer l'importante présence des jeunes sans emploi et des familles monoparentales.

En outre, le quartier du Saint-Laurent ne présente pas de dysfonctionnements majeurs. Le problème principal demeure celui de la concentration de la pauvreté dans certains ensembles. C'est ainsi le cas des deux groupes résidentiels de la Société anonyme d'habitations à loyers modérés de la Réunion (SHLMR), Fronton et Orion, classés pour cette raison en géographie prioritaire.

Le quartier est par contre bien desservi par les transports en commun : bus.

Le quartier commence à développer les associations de types sportifs, activités créatives (Coutures, cuisine, multi média), solidaires (autours de la nature et des plantes lontan ainsi que des colis alimentaires). Depuis 2016 une épicerie solidaire s'est installée dans ce quartier.

Lors du "Diagnostic en marchant" du 7 mai 2015, dans le quartier Fronton et Orion, les informations recueillies et les constatations sur le terrain concerné nous ont permis de relever les différentes doléances et souhaits des habitants.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le conseil citoyen avait attiré l'attention, entre autres, sur l'état d'insalubrité de ce terrain laissé à l'abandon. Il attirait les nuisibles ainsi que des regroupements qui

généraient de l'insécurité et des trafics en tous genres. D'autre part, ce terrain est situé juste au centre des habitations de frontons et la plupart des logements a vu directe sur cette parcelle.

Suite à ce constat la ville et l'état ont mis en œuvre un accompagnement du conseil citoyen par une association qui a travaillé avec les habitants dans l'esprit des valeurs de la Médiation pour réfléchir et faire une proposition d'aménagement de la parcelle. Ce travail a été réalisé en deux temps

- D'abord des échanges avec les habitants sur les besoins, les envies, les attentes et aussi les possibilités réalisables par le bailleur.
- Dans un deuxième temps les habitants ont travaillé ensemble en atelier (avec des techniques de pédagogie active) pour construire une maquette à proposer aux différents partenaires concernés.

Au-delà de la demande d'aménagement, les habitants se sont proposés pour travailler autour d'une charte citoyenne et participative sur le projet et l'accompagnement sur l'entretien du site.

Il est important de noter que ce projet va permettre de proposer à chacun un espace de discussion autour de thématiques aussi bien parentale, que de sécurité ou d'avenir professionnel pour les jeunes et aussi juste "parler ensemble", et régler autrement les incivilités du quotidien.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Actuellement ce site a été nettoyé et défriché. Une barrière qui définit les limites du terrain SHLMR et Mairie a été installée

pour avoir une vue d'ensemble de l'espace aménageable. Un géomètre est venu repérer la faisabilité du projet sur tous les aspects techniques. Les services de mairie ont aussi proposé d'intervenir sur la plantation de plantes et arbres fruitiers endémiques. Ce terrain ne sera pas un espace public, il requiert la responsabilité individuelle des usagers. Il faut noter qu'au jour d'aujourd'hui la partie aménagement est en cours, les budgets ont été validés, le bailleur s'engage à participer sur le suivi des aménagements (travail en collaboration avec une association locale) et le respect de la proposition réalisée par les habitants.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette action est en cours et actuellement des jeunes du quartier qui ont créé leur association AKSL souhaitent participer à cette réalisation

qui complète la proposition du travail réalisé par les habitants. Une concertation entre tous les services concernés a permis d'identifier les besoins de nivellement du terrain lors d'un diagnostic en décembre 2017. Une nouvelle rencontre avec tous les acteurs concernés est en attente de mise en œuvre pour définir un calendrier et un plan d'action du projet.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Prise de conscience des réalités et faisabilité des acteurs et administrations et des attentes des habitants sur différents points de réflexions.

- L'espace-temps administratif et citoyen est différent ;
- la parole des habitants a permis de simplifier certaines procédures liées aux exigences administratives ;
- ce projet a rassemblé chacun avec une représentation individuelle et le partage collectif a permis de se retrouver sur un projet commun ;
- cette dynamique est importante pour la Réunion ou "Vivre ensemble" dehors autour d'un espace commun et convivial est très important dans la culture Créole ;
- cette dynamique créée autour de ce projet a permis de prendre conscience de l'importance d'avoir un espace ou se retrouver pour continuer à développer cette caractéristique réunionnaise pour les générations futures. On espère qu'avec cet espace aménagé de nouveaux projets verront le jour autour d'un repas partagé et pourquoi pas de nouvelles idées pour améliorer le "Bien Vivre Ensemble".

**3**

Vide-grenier solidaire

CONSEIL CITOYEN DE BLOIS, QUARTIERS NORD (LOIR ET CHER)**Contact :** Paul SIMON, référent Ville de Blois - paul.simon@blois.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Quartier de 11 000 habitants, divisé en 4 secteurs, au nord-ouest du centre-ville de Blois. Le secteur concerné par cette action est le secteur Coty (3 800 habitants). C'est un secteur d'habitat collectif (dont plusieurs copropriétés plus ou moins dégradées) à la population pauvre, avec une dominante de familles nombreuses.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le secteur Coty connaît des problèmes d'occupation de l'espace public les soirs et week-ends. Le réseau associatif y est faible. Ces éléments conduisent à un repli sur soi. Par ailleurs il a été constaté par les conseillers une absence de lien avec la jeunesse. Ce projet permet de susciter l'échange entre les jeunes et les conseillers.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Les conseillers citoyens se sont mobilisés pour organiser un vide-grenier le dimanche 15 avril dans le quartier prioritaire de Blois, d'une part pour animer un quartier relativement délaissé, et d'autre part pour aider des jeunes du quartier à financer un projet de voyage : tous les excédents seront reversés à ces jeunes. Ils partiront en voyage accompagnés par des éducateurs de rue. Participation des conseillers à l'organisation sur tous ses aspects : administratif, communication, technique, stand accueil le jour J, constitution d'un village associatif avec les acteurs locaux. Le conseil citoyen a rassemblé un collectif d'habitants plus large notamment pour leur proposer de participer au vide-grenier comme exposants, pour préparer des gâteaux et des boissons traditionnelles, ou encore pour participer comme bénévole pour la sécurité.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Le projet a été accompagné par l'Espace du Projet et de la Citoyenneté (Ville de Blois) et par des éducateurs de rue (Association ACESM). Un collectif s'est progressivement constitué avec, en plus des habitants du quartier, des associations et structures locales qui ont souhaité intégrer un petit « village partenaires ». Une douzaine de jeunes du quartier ont été associés à l'action et ont assuré un travail bénévole dans la préparation en amont du vide-grenier ou le jour J. Cette présence a permis de rapprocher les générations autour du projet.

**QUELLES LEÇONS
AVEZ-VOUS
TIRÉ DE CETTE
EXPÉRIENCE ?**

Le vide-grenier a été un vrai succès, au regard du nombre d'exposants (70) et de l'affluence lors de cette journée (plus de 500 visiteurs), avec des chineurs venus de toute l'agglomération. Un excédent de près de 600 € a pu être dégagé, grâce aux recettes des emplacements, de la buvette et de la restauration. Cet excédent sera reversé intégralement, lors d'une remise de chèque symbolique le samedi 23 juin, aux jeunes du quartier pour 2 projets de voyage qu'ils ont eux-mêmes construit, accompagnés par les éducateurs de l'ACESM

**3**

“Au coeur des quartiers” Chasse au trésor inter-quartiers

CONSEIL CITOYEN DE CHÂTEAUXROUX (INDRE)**Contact :** Sandrine EMMANUELLI, animatrice du conseil citoyen - semmanuelli.fol36@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le conseil citoyen de Châteauroux concerne trois quartiers prioritaires. Ces trois quartiers ont des caractéristiques géographiques bien différentes.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Nous avons pu, grâce à l'instance, découvrir les autres quartiers et créer des liens avec des habitants de ces quartiers. Nous souhaitons mettre en place cette action afin

de permettre aux habitants de découvrir les autres quartiers et de se retrouver autour d'une journée conviviale.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Nous avons organisé une chasse au trésor inter-quartiers suivie d'une soirée festive. Pour cela, nous avons organisé des réunions

préparatoires des membres, des réunions avec des partenaires, des repérages sur sites, des rencontres avec les habitants et les acteurs des quartiers, des réunions de co-construction. De plus depuis cette année, les centres socio-culturels de Châteauroux organisent un festival des quartiers dans lequel la chasse au trésor a été incluse. Nous participons également à des commissions de travail, des comités de pilotage et des rencontres dans le cadre de ce festival.

COMMENT AVEZ- VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action est en cours de construction pour le 2 juin 2018. Nous avons répondu à l'appel à projet de la politique de la ville

de Châteauroux métropole avec la chargée de mission politique de la ville pour les demandes de subventions. L'animatrice et la fédération des organisations laïques nous accompagnent dans nos démarches, sur l'animation de nos réunions et dans nos recherches. Des bailleurs (OPHAC de l'Indre et SCALIS) participent au financement et à la communication. De nouvelles relations avec des partenaires (CCAS, centre socio-culturels, professionnels de l'animation, conseils de grands quartiers, associations et habitants) se sont créés ce qui donne une nouvelle visibilité au conseil citoyen et lui permet de mobiliser autour de ses missions.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cette action demande beaucoup de travail préparatoire, d'organisation et de mobilisation. Nous en retenons des liens

bienveillants et du soutien de la part des professionnels. Nous avons pu nous rapprocher d'eux et des habitants. Nous espérons rencontrer un vif succès le 2 juin et que l'ensemble des participants passe une bonne journée.

**3**

Boîte à livres

CONSEIL CITOYEN DE PITHIVIERS (LOIRET)**Contact :** melanie.pradot@pithiviers.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Au recensement de 2012, la population de l'agglomération s'élevait à 13 226 habitants, dont 8966 habitants pour la ville-centre et 3010 habitants

dans les deux quartiers prioritaires de Saint-Aignan (1 760) et du secteur Nord (1250). La population des deux quartiers est caractérisée par sa jeunesse, 39% de moins de 25 ans pour les Quartiers Nord et de 49% pour Saint-Aignan, une présence importante de chefs de famille de nationalité étrangère (44% à Saint-Aignan et 31% dans le quartier Nord), ainsi que par des conditions socio-économiques faibles, deux fois moins élevées à Saint-Aignan qu'à l'unité urbaine dans laquelle le quartier s'insère. La commune dans son ensemble reste mal reliée aux principaux pôles urbains par les transports en commun. La mobilité professionnelle et sociale est difficile.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Dans un premier temps, les membres du conseil citoyen ont réfléchi aux projets qu'ils souhaiteraient mettre en place dans le cadre du contrat de ville de Pithiviers. Dans les quartiers

prioritaires, les habitants n'ont pas de structure culturelle. Ils ont la possibilité de se déplacer à la médiathèque qui se trouve en centre-ville mais cela demande une disponibilité sur les heures d'ouverture. Pour faire le lien et amener les gens à une ouverture culturelle, le conseil citoyen a eu l'idée de créer par eux-mêmes et avec les jeunes des quartiers des boîtes à livres qui seraient installées à Saint-Aignan, Clos Beauvoys, Saint-Eloi et Croix Falaise. Une boîte à livre est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. Des boîtes à livres existent déjà sur la ville mais les membres du conseil citoyen ont pu regretter que ces dernières ne soient pas envisagées sur les quartiers prioritaires,

d'où l'idée de remédier à cela par l'implication directe des habitants.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Différents temps seront effectués :

- Fabrication des boîtes à livres
- Recherche de livres pour

alimenter ces boîtes

- Inauguration des boîtes à livres sur les différents quartiers par un événement festif

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action sera mise en place par les membres du conseil citoyen avec des jeunes souhaitant aider à la confection des boîtes

à livre. L'adulte-relais ainsi que le centre municipal seront en soutien de l'action par leur présence pendant les temps de fabrication. Le service « Itinéraires Jeunes » pourrait intégrer le projet afin que des jeunes s'investissent avec les habitants.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

La réflexion et la création de projet, propre au conseil citoyen, est nouvelle sur le territoire, et cela est déjà positif. Des leçons

pourront être tirées de cette expérience à la fin du projet, et permettra, nous l'espérons, l'émergence d'autres envies et projets des membres du conseil.

**3**

Carnaval à Maryse Bastié

CONSEIL CITOYEN MARYSE BASTIÉ À TOURS (INDRE ET LOIRE)**Contact :** conseilcitoyenmb37@laposte.net

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier Maryse Bastié est de superficie moyenne (10 ha) et comprend 1830 habitants. Ce territoire est composé de 88 % de logements sociaux appartenant à 3 bailleurs. Il y a une grande mixité sociale et multiculturelle (familles nombreuses et monoparentales, jeunes et personnes du 3ème âge). Présence d'un Centre social, de commerces et différents services.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

2 problèmes majeurs :

- La non-identification du conseil citoyen : Après 2,5 ans d'existence, nous avons constaté que les habitants faisaient beaucoup de confusion entre collectivités, conseil départemental ou régional et conseil citoyen.
- La communication des informations et l'échange entre habitants

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Dans le cadre de cette action, il a été réalisé un défilé carnavalesque avec les habitants le samedi 24 février 2018 dans le but de les réunir et recueillir leurs paroles pour un mieux vivre ensemble. Cette animation était ciblée pour un public enfants-parents. Différents ateliers ont été mis en place : décoration de masques, pêche à la ligne, atelier de maquillage, pâte à sel, animation sur le tri sélectif, mini tables de ping pong, défilé des enfants en costumes sur les 2 places du quartier, atelier pour les parents : « Paroles d'habitants » et goûter ! De plus, un facebook « conseil citoyen Maryse Bastié » a été créé et nous profitons de ce genre de manifestations pour constituer une liste d'amis. Ce qui nous permettra une communication plus moderne.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette action a été mise en place à l'initiative du conseil citoyen Maryse Bastié avec la participation de la 4S (association sportive de ping pong) et le service de tri sélectif de la Métropole tourangelle par l'intermédiaire de l'association J.T.S.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Nous avons eu une grande satisfaction de notre action car nous avons rencontré 200 personnes dont 130 enfants. A Noël 2017, une action similaire avait été réalisée et nous avons atteint 60 personnes en majorité des enfants. Notre objectif est de rencontrer les habitants par des actions ludiques et de les amener petit à petit vers des actions à thèmes comme les valeurs de la Républiques, insécurité, le bien vivre ensemble, la citoyenneté, comment devenir acteur de son quartier et le tri sélectif, etc.

**3****Organiser la rencontre et les solidarités**

Fête des voisins et expression plastique sur son quartier

CONSEIL CITOYEN DU QUARTIER LES FRANCES À MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES (VAL D'OISE)**Contact :** ccfrances@outlook.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre quartier compte un peu plus de 3000 habitants, dont une part importante de jeunes par rapport au reste de la ville, une grande diversité culturelle, des revenus en moyenne assez faibles, un cadre de vie urbain plutôt rénové avec une proximité à des espaces verts (parc), des situations d'incivilité et d'insécurité par endroits, une bonne desserte en transport en commun.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Cette action avait pour but de favoriser les rencontres et les échanges entre voisins, pour créer du lien et faire réfléchir sur la problématique des nuisances de voisinage et les gestes simples de respect. Cette fête a été l'occasion également de concrétiser une action inter bailleurs et favoriser des échanges entre bailleurs et locataires.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

A l'occasion de la fête des voisins, le conseil citoyen a organisé avec plusieurs bailleurs du Quartier des Frances, un repas convivial (en intérieur à la maison des sports à cause du temps), et ont invité un plasticien afin de faire exprimer les habitants du quartier, sur le thème de la politesse et des relations de voisinage dans son quartier intitulé « Bonjour mon voisin ».

Un repas convivial, une animation avec un peintre-plasticien. Plusieurs beaux panneaux de peinture ont été réalisés, notamment avec Bonjour écrit en plusieurs langues. Un magicien a également animé ce temps de rencontre.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action a été organisée grâce aux membres actifs du conseil citoyen, en partenariat avec deux bailleurs, France Habitation (APES) et Immobilière 3F (I3F) et également avec le soutien de la Mairie (technique et prêt de salle).

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Une action qui a beaucoup plu. Une plus grande implication de personnes pour la mobilisation en amont et l'organisation le jour J aurait été un plus.

**3**

Forum des associations du quartier

CONSEIL CITOYEN DE MARLIOZ À AIX-LES-BAINS (SAVOIE)**Contact :** conseilcitoyenmarlioz@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier est « pluriel » de par ses habitants d'origines et de cultures diverses et de par ses habitats (bailleurs sociaux, immeubles en copropriétés et villas)

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Organisation par le conseil citoyen avec le soutien de la communauté de communes (impression affiches et flyers) et de la ville (mise à disposition d'une salle).

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Méconnaissance des habitants des associations de leur quartier et des acteurs locaux entre eux.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Nécessité de créer un outil (maison de quartier, maison des associations, etc.) permettant aux associations d'être plus visibles et accessibles aux habitants, de mieux se connaître entre elles et pourquoi pas, travailler ensemble.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Sollicitation des associations par le conseil citoyen et animation du forum, affiches et flyers pour information des habitants.

**3**

Manifestation “gentes dames et chevaliers, défendons la fraternité”

CONSEIL CITOYEN BIEN VIVRE À VILLEPINTE (SEINE-SAINT-DENIS)**Contact : ccvillepinte@gmail.com**

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Un seul conseil pour 3 quartiers. Ce fut la volonté de la ville lors de la création du conseil. Le quartier du Parc de la Noue où a lieu le 6 mai cet événement est

caractérisé par une politique d’accession à la propriété. Malheureusement cela a conduit à une paupérisation. Ce quartier est en cours de réhabilitation. L’enjeu est la responsabilisation des habitants pour mieux gérer leur environnement. Un travail auprès des jeunes doit être fait pour les sortir de la délinquance.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Valoriser le quartier.

QU’EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Le projet consiste à inviter largement les habitants autour d’attractions originales : spectacle de chevaux, d’oiseaux de

proies, d’artisanat médiéval et d’un banquet médiéval avec animation musicale d’époque pour oser la fraternité à l’image d’une figure du moyen âge qui est St François d’Assises. Il a été de l’intégration de tous quelques soit leur origine.

Le conseil citoyen aura un stand pour avoir une visibilité, et réaliser un des ses projets prioritaires qui est de se faire connaître, d’aller à la rencontre des habitants. Un mur d’expression sera à la disposition des visiteurs pour exprimer ce qu’est pour eux la fraternité. Cela fera l’objet d’une suite à cet événement avec utilisation des expressions des habitants. Partenariat avec la politique de la ville. Cela se fera le 6 mai toute la journée grâce à ce grand événement ambitieux. Des officiels sont invités notamment Mme la Préfète qui s’est dit très intéressée.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L’ACTION ET AVEC QUI ?

En partenariat avec la politique de la ville. Projet soumis à la commission d’attribution des subventions. Service

communication de la ville. Le conseil citoyen apportait son expertise de terrain.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cette élaboration permet d’apprendre à nous lancer dans des projets même ambitieux, d’expérimenter les rouages incontournables

pour sa réalisation, notamment les aspects de sécurité, les démarches officielles, les diverses autorisations à obtenir, être davantage en partenariat avec la ville. Mais aussi resserrer les liens entre conseillers, mieux se connaître.

**3**

Jardin partagé

CONSEIL CITOYEN ORMEAU - BEL AIR À TARBES (HAUTES PYRÉNÉES)**Contact : gip.p.sanguinet@orange.fr**

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Quartier situé à proximité du centre-ville. Quartier où cohabitent des copropriétaires et locataires. Mélange de terrains privés et municipaux. Tension

entre les copropriétaires et locataires sur différents problèmes... Beaucoup de familles nombreuses, au RSA, ayant des habitudes de vie différentes.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Créer du lien entre les diverses populations, échange de savoir-faire, apprendre à se connaître.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Permettre aux habitants des différents quartiers d'Ormeau Bel Air de se

rencontrer et de partager autour de ce projet (Figarol, Ormeau, Bel Air), de différents âges et de cultures.

- Améliorer le cadre de vie en créant des espaces de jardins partagés.

Le conseil citoyen d'Ormeau - Bel Air a proposé la création de jardins partagés sur ce même quartier. Après plusieurs lieux envisagés, il sera finalement créé au cœur de la ferme Fould. La diffusion d'un film en amont de leur création a permis de commencer à échanger avec d'autres habitants sur le projet.

La Mairie de Tarbes, propriétaire de l'espace, a accepté la réalisation de ces jardins partagés. Elle est également partenaire pour d'autres aspects pratiques (terre,...). Les palettes ont été données par Récup Actions. Les associations Médiannes et les Petits Débrouillards accompagnent la réalisation des jardinières. Les écoles ont été mobilisées par le conseil citoyen et sont parties prenantes du projet. Pour mener à bien le projet, des réunions

d'informations ont été organisées sur ce qu'est un jardin partagé, que planter ? Comment il va fonctionner ? Etc. Des visites de fermes biologiques ont eu lieu. Plusieurs moyens ont été utilisés pour faire connaître l'action : création d'affiches, mobilisation des habitants par le conseil citoyen, rencontre des partenaires, présence de conseillers citoyens à différentes manifestations sur le quartier pour présenter le projet.

Plus de 40 habitants ont à ce stade participé de différentes manières au projet (visionnage du film, confection des jardinières, rencontre des écoles,...). L'achat de petit matériel et de plants nécessaires au jardinage ont été achetés grâce au financement par le fonds de participation des habitants. Les plantations ont été faites courant mai / juin (implication des écoles et des jeunes du quartier, participation des habitants). Le jardin a été inauguré, est entretenu et respecté. Le conseil citoyen continue à essayer de négocier l'implantation du jardin au cœur de la cité. Des panneaux d'affichage ont été élaborés pour flécher le lieu où se trouve le jardin partagé, expliquer son fonctionnement, un tableau d'arrosage a été mis en place.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Expérience très riche avec beaucoup d'échanges intergénérationnels, de rencontres, de changement de regards. Apprendre à

se connaître, faire ensemble. La joie de voir pousser des légumes, de partager. C'est un lieu convivial mais qu'il faut continuer à faire vivre par différentes animations, événements afin de continuer à le faire connaître, exister.

**3****Organiser la rencontre et les solidarités**

Jardin Partagé

CONSEIL CITOYEN ORCHAMPS - PALENTE À BESANÇON (DOUBS)**Contact :** Mosbah BENMOSBAH - benmosmos@yahoo.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Situé dans la partie est de la ville de Besançon, le quartier politique de la ville Orchamps - Palente englobe quasiment la totalité du secteur Orchamps et une

partie du territoire de Palente.

Ce quartier jouit d'un emplacement agréable à proximité de la forêt de Chailluz qui couvre 1616 hectares, qui accueille le public et préserve la biodiversité.

Ce quartier avait connu un fort dépeuplement entre 1999 et 2010 (-13,8% contre 0,7%) sur l'ensemble de la ville de Besançon.

Beaucoup de ménages affichent des revenus particulièrement bas, se situant en dessous du seuil de pauvreté. Cette dernière est en constante augmentation surtout dans le secteur des Orchamps. Les ménages à bas revenu ont augmenté de 17% entre 2009 et 2011 !

S'agissant de l'école, peu de jeunes qui atteignent 17 ans continuent les études.

Le quartier est desservi par plusieurs lignes de bus, de tram et dispose d'un pôle d'échange périurbain de Besançon. L'activité économique est caractérisée par un fort secteur tertiaire, qui est situé en périphérie immédiate.

Une zone commerciale, les « Marnières », contiguë verra le jour courant 2019 ; les travaux avancent rapidement.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Dans le secteur Orchamps, il y a absence de structures qui pourraient créer du lien social, de la convivialité et le partage. Le quartier se caractérise par des ménages isolés, par des

personnes vivant seules, par l'absence d'une véritable communication entre voisins, sauf communautaire en partie. Cet isolement s'accroît avec le temps et fait perdre confiance à ceux qui le vivent.

Pour lutter contre l'isolement et améliorer le cadre de vie il faut proposer de lieux conviviaux où les activités et l'échange sont libres et loin de toute institutionnalisation. Le jardin partagé qui se réfère à la terre, à la nature et à la culture peut être un vecteur de socialisation et peut constituer un pôle d'intérêt personnel et collectif.

Ce lieu peut probablement favoriser la mixité sociale en constituant un lieu de convivialité et d'échange. Il peut avoir un caractère éducatif et d'embellissement du cadre de vie également.

Un terrain inoccupé et libre appartient au bailleur du secteur.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Le terrain appartient au principal bailleur du Quartier : Néolia. Il a mis ce terrain à disposition à la MJC du quartier et lui en

a confié la gestion. Malgré des difficultés de départ (terrain pierreux) le projet a fait son chemin. Beaucoup de sueur et d'effort pour nettoyer, préparer le sol, clôturer la parcelle, retourner le sol, stocker le fumier, emmener de la terre... Puis, les premières cultures ont été effectuées, suivies à la loupe. Il fallait guetter chaque pousse et s'enthousiasmer de voir pointer un brin de verdure... Puis vint le temps de la première récolte qu'on exhibe fièrement !
 Été 2016 : le travail porte ses fruits et les récoltes sont variées et nombreuses. De la terre est livrée. Le Sybert livre du compost. Des techniques de cultures sont expérimentées.
 Le mercredi 28 mars 2018, fut procédé à l'inauguration des bacs de compost avec un petit discours du bailleur Néolia et du gérant la MJC, avec la participation de Syber (traitement de déchets...) pour ne pas échapper à la règle ! Puis une séance de questions-réponses conviviale avec en prime des petits gâteaux, du thé et du café... pour faire oublier la pluie qui, pendant ce temps, s'occupait d'arroser généreusement le jardin (le ciel était ami des jardiniers ce jour-là !). Les 4000 litres d'eau de pluie récupérés peuvent attendre dans la citerne.
 L'inauguration s'achève ainsi pour laisser la place à des discussions informelles... et pour le référent du conseil citoyen d'échanger quelques adresses mails et « recruter » deux nouveaux conseillers citoyens.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Un terrain appartenant au bailleur social Néolia était en friche. Après consultations, Néolia l'a mis à disposition des habitants

et en a confié la gestion à la MJC de Palente. Notre conseil citoyen ayant été installé officiellement en décembre 2015, nous avons dû prendre le train en marche. Dès son installation le conseil citoyen s'est intéressé à la création du lien social, et pour ce faire le conseil citoyen, avec le conseil consultatif d'habitants (CCH), a fait une enquête auprès des habitants notamment sur le secteur des Orchamps. Et parmi les suggestions, les habitants ont avancé l'idée de jardin sans en définir la fonctionnalité ni les règles d'utilisation.

Néolia et la MJC avaient mâché le travail et lancé l'idée du jardin partagé courant 2015, dans le but également de créer du lien social. Plusieurs réunions entre les principaux intéressés ont eu lieu, notre conseil citoyen a participé à certaines d'entre elles au nom du quartier prioritaire où est installé le jardin partagé.

Le lancement effectif a été réalisé au mois de mars 2016.

Sous l'égide de la MJC de Palente et grâce à Néolia le terrain est grillagé, puis nettoyé. Le partenariat avec les Jardins de Cocagne a permis un travail de la terre avec un engin mécanique.

4 octobre 2016 : Inauguration du Jardin Partagé des Orchamps. Jean Louis Fousseret, Maire de Besançon, Michel Decool, Président de Néolia, Jacques Ferrand, Directeur Général de Néolia, étaient présents. Une visite du jardin est suivie de discours officiels (comme d'habitude !) et d'un pot de l'amitié dans la cellule Néolia rue Chopin.

Un grand merci au principal bailleur social de notre secteur Orchamps - Palente qui s'engage pour la vie du quartier.

Le fait de s'appuyer sur la MJC est très profitable à tous, car elle dispose de moyens et de logistique autrement plus conséquents que

ceux du CCH et du conseil citoyen. Le conseil citoyen remercie donc tous ceux qui ont fait que ce projet aboutisse... et réussisse, notamment l'implication sans réserve du bailleur social Néolia, la MJC qui s'est investie sans restriction dans cette action. Nous remercions la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) qui a toujours répondu avec une célérité louable à nos demandes, et nous envisageons une collaboration fructueuse avec Sybert.

Le nerf de la guerre étant l'argent, nous remercions également le Contrat de Ville pour sa participation financière, en la personne de Madame Karima Rochdi, vice-présidente du Grand Besançon, qui n'a eu de cesse d'accorder un intérêt particulier aux conseils citoyens, et donc aux quartiers prioritaires, dont le nôtre, Orchamps - Palente, en les impliquant de manière effective dans le Contrat de Ville.

**QUELLES LEÇONS
AVEZ-VOUS
TIRÉ DE CETTE
EXPÉRIENCE ?**

Une collaboration exemplaire pour une réalisation qui embellira le quartier et donnera l'occasion aux habitants

de profiter de ce lieu de rencontres et de convivialité. Ce jardin sera également un outil pédagogique pour sensibiliser les jeunes élèves à la sauvegarde de la nature et au respect de l'environnement.

Les principales leçons sont plus d'ordre pratique et concernent le montage, l'accompagnement, le suivi, l'analyse, la synthèse des actions, qui oblige au compromis. L'implication du bailleur nous « autorisera » à ne pas douter d'aller « toquer à sa porte » de nouveau pour de futurs projets.

**3****Organiser la rencontre et les solidarités**

Journal de quartier

CONSEIL CITOYEN LAUBADÈRE À TARBES (HAUTES PYRÉNÉES)**Contact :** gip.p.sanguinet@orange.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier Nord de Laubadère est un grand quartier qui a bénéficié durant plusieurs années d'un renouvellement urbain.

Quartier agréable où les gens aiment vivre dans l'ensemble. Beaucoup d'associations, institutions présentes sur le quartier.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Faire connaître l'existant sur le quartier suite au constat que les habitants ne sont pas assez informés sur l'existant.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

D'où l'idée de faire un journal de quartier faisant découvrir une association, une institution autour d'un événement, d'une action

en interviewant les participants, public visé. 2 numéros de 8 pages sont sortis.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Ce projet a été mis en place par le conseil citoyen avec le soutien financier de l'Office HLM dans le cadre de l'abattement de

taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) et l'accompagnement d'un journaliste professionnel.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Le bilan n'a pas encore été fait, le n°2 vient de sortir et nous n'avons pas encore assez de recul pour faire une évaluation par rapport aux objectifs posés.

**3****Organiser la rencontre et les solidarités**

L'Arbre à palabres de Momo et Louise

CONSEIL CITOYEN DE VEYRIERES ET RAYSSAC EN ALBIGEOIS (ALBI)

Contact : michel.doumerc@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

2 quartiers avec chacun des logements collectifs et des maisons individuelles entraînant peu de relations entre tous les habitants.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Besoin d'une réappropriation collective d'un bout d'espace public à travers la symbolique de l'Arbre à palabres et d'actions traçant le portrait du quartier.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

En cours... D'abord un conte valorisant l'intergénérationnel et la diversité culturelle à partir de deux enfants de milieux

différents, soucieux du bien vivre ensemble. Ensuite l'idée de faire le portrait de nos quartiers sous des formes artistiques diverses par les associations et acteurs locaux. Enfin une fête symbole au carrefour de nos deux quartiers avec l'émergence sur l'espace public d'un Arbre à palabres.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Mise en place avec les partenaires du Groupement d'intérêt public de l'Albigeois et avec une compagnie de théâtre de rue Cavaluna.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

En cours. Rien n'est impossible malgré les lenteurs des procédures !

**3**

Rentrée en fête

CONSEIL CITOYEN DE MOISSY CRAMAYEL (SEINE ET MARNE)**Contact :** Mansour MBAYE - mmbaye@outlook.f

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier regroupe des difficultés qui sont principalement sociales. De nombreuses familles ont des difficultés financières.

Les familles sont pour beaucoup des familles nombreuses, il y a également parmi ces familles de nombreuses mères isolées. Nombreuses sont également les familles qui ne maîtrisent pas la langue française et ont des enfants en situation d'échec scolaire.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Trois besoins sont identifiés ici :

- Un besoin financier. Beaucoup de familles n'ont pas forcément les moyens de pouvoir équiper leurs enfants avec des fournitures.
- Un besoin de cohésion familiale. Souvent les parents laissent leurs enfants aller profiter des activités sans y prendre part. Là, une condition sine qua non pour pouvoir récupérer le kit était de venir avec les parents.
- Le Mieux vivre ensemble. Il y a parfois des lieux qui ne sont pas du tout fréquentés par certains habitants, le fait d'ouvrir l'action à toute la ville au cœur du QPV, permettait aux habitants de se mélanger entre eux.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Cet événement organisé au cœur du quartier (la Résidence du Parc). Il avait pour objectif de se réunir pendant une journée festive.

Cette journée, parrainée par le footballeur Kingsley Coman avait également pour objectif de distribuer un kit complet à tous les élèves de Moissy passant en 6^{ème} dans les 2 collèges de la ville.

Un barbecue, des structures gonflables et une animation musicale étaient également proposés aux participants.

Près de 300 personnes étaient présentes, néanmoins seulement une cinquantaine d'élèves sont venus récupérer leurs kits. Une nouvelle distribution a été effectuée dans les collèges fin septembre.

Nous tenons à souligner la contribution matérielle de la ville de Moissy ainsi que la participation de l'Office HLM qui nous a fourni quelques boissons.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action a été mise en place en partenariat avec une association locale (L'ASAS) qui avait comme partenaire footballeur

Kingsley Coman, de l'association La Sacoche. Nous avons également eu le soutien de la ville pour la partie logistique et de l'Office Public de l'Habitat (OPH 77) qui nous a fourni boissons, gâteau et bonbons et qui nous a autorisé à utiliser les lieux.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Cette expérience a été riche d'enseignement, de voir les enfants heureux de pouvoir profiter des structures gonflables, de partager un moment convivial en famille. La distribution a également été un moment fort, car le sourire des enfants quand ils se voyaient remettre le kit scolaire de la part du footballeur Kingsley Coman (malheureusement absent, mais représenté par sa famille) était un moment de partage formidable.

**3****Organiser la rencontre et les solidarités**

Soirée des saveurs du quartier

CONSEIL CITOYEN DE MARLIOZ À AIX-LES-BAINS (SAVOIE)

Contact : conseilcitoyenmarlioz@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier est « pluriel » de par ses habitants d'origines et de cultures diverses et de par ses habitats (bailleurs sociaux, immeubles en copropriétés et villas).

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Faciliter les liens sociaux, favoriser la mixité entre les habitants du quartier et rencontrer les acteurs du projet invités à cette soirée (élus, bailleurs...).

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Le conseil citoyen a organisé la soirée (barbecues, feu d'artifices, groupe de musique du quartier, sécurité...). Les

habitants ont apporté des plats en rapport avec leurs cultures à partager.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Organisation par le conseil citoyen avec le soutien de la communauté de communes et de la ville. Promotion faite par le conseil citoyen par

voie d'affiches et de distribution de flyers.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Environ 300 personnes présentes. A refaire car l'attente est grande !

**3**

Vide-greniers / vide-garage

CONSEIL CITOYEN DE RHUMONT À REMIREMONT (VOSGES)**Contact :** francis.favard@remiremont.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Quartier de 1200 habitants situé en hauteur de Remiremont (88), Le Rhumont se partage entre habitat collectif et individuel de type pavillon.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Améliorer la notion de vivre-ensemble passe par une connaissance mutuelle des habitants, notamment lors de temps festifs.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Ce vide-greniers / vide-garage a été également l'occasion d'animations et de démonstrations faites par des habitants

(maquillage par de jeunes filles par exemple) ou par des associations agissant sur le quartier (ludothèque, association des usagers du centre social, etc.)

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Les membres du conseil citoyen et de nombreux bénévoles se sont fortement investis dans l'organisation, ainsi que son référent

et un stagiaire BPJEPS du centre social. La municipalité ainsi que Vosgelis, bailleur social, ont apporté soutien et logistique.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Les leçons tirées de cette expérience :

- La date choisie, un samedi pour ne pas nuire à d'autres manifestations, n'a pas été

un obstacle à la réalisation.

- Le vide-garage associe la zone pavillonnaire au reste du quartier.
- La communication préalable à l'événement et la signalisation sont essentielles.
- Tout comme la prise en compte des obligations de sécurité, la voirie étant occupée.
- L'organisation nécessite une grande cohésion, un calendrier et une bonne répartition des tâches.
- La rigueur est importante pour la gestion des inscriptions et des emplacements.
- La bonne humeur de tous allège les difficultés !
- Un repas des voisins pourrait à l'avenir conclure cette journée.



Agir sur les problèmes du quartier



Traitement des rodéos et tapages

CONSEIL CITOYEN ORCHAMPS - PALENTE À BESANÇON (DOUBS)

Contact : Mosbah BENMOSBAH - benmosmos@yahoo.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

C'est un quartier de la ville de Besançon. Il est situé au nord-est. Il avait servi d'extension à la ville de Besançon sous la pression démographique.

Le quartier dispose d'espaces verts, d'aires de jeux, de deux écoles primaires, une crèche, un gymnase, 3 commerces...

Les habitants du quartier ont une très grande ancienneté, 47% d'entre eux y habite depuis plus de 10 ans et seulement 15% s'y trouve depuis moins de 2 ans.

Un rapport de l'Observatoire Régional de Santé (ORS) a fait des constats alarmants :

- Manque de praticiens (généralistes et spécialistes) ; pis encore ceux qui existent et qui partent ne sont pas remplacés.
- Un problème de surpoids récurrent.
- Un comportement à risque chez les adolescents et un mal-être évident.
- Un mal vivre au travail pour les adultes
- Un isolement des personnes âgées.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Il y a deux à trois ans, les rodéos des motos étaient incessants dans notre quartier. Les pilotes utilisaient des motos très puissantes et surtout très bruyantes, à faire trembler les fenêtres.

« Le rugissement » de ces engins empêchait jusqu'à l'écoute de la télévision. C'est un défilement de machines au bruit assourdissant qui se déroule depuis la matinée et va jusqu'à une heure tardive de la nuit. Parfois isolé mais souvent en groupe ces fauteurs de trouble gâchent la vie des habitants, donnant l'impression que la route leur appartient. L'impression générale des habitants est un sentiment d'être abandonnés par les autorités.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Dès son arrivée le conseil citoyen a identifié ce phénomène, et cela a été d'autant plus facile qu'à côté du référent du conseil

citoyen que je suis, je suis responsable de la « Commission Sécurité Tranquillité ».

Suite à de multiples plaintes des habitants des Orchamps à propos de ces rodéos nuisibles et dangereux, le conseil citoyen, après avoir essayé de raisonner les fauteurs de trouble sans résultat, a multiplié les contacts et les interrogations auprès de pouvoirs publics et les différentes institutions.

Le conseil citoyen a privilégié d'établir le contact avec les représentants de l'ordre concernés par le problème, qu'il s'agisse de la Police Nationale (PN) ou la Police Municipale (PM). Le conseil citoyen a répertorié les services qui sont à même d'apporter une réponse à la problématique. Il a déterminé les responsables à joindre et à faire intervenir. Des rencontres ont été ainsi organisées avec le Directeur Départemental de la Sécurité Publique (DDSP), avec le colonel L., avec la police judiciaire en la personne B., avec le Directeur de la PM, avec le responsable de la police de proximité (îlotiers), avec Madame l'adjointe au maire chargée de la Sécurité, avec le bailleur...

Parallèlement le conseil citoyen a demandé d'installer des caméras (elles feront l'objet d'une fiche action spécifique) sur l'itinéraire que parcourent ces pilotes, deux ont été installées dans des endroits stratégiques en plus de celles existantes

Le conseil citoyen a fait participer certains habitants par le biais de transmission d'informations des heures et jours de passage des rodéos. Transmises aux autorités, ces indications ont permis d'identifier les différents « motards », car ce sont toujours les mêmes. Convoqués, mis à l'amende avec mise en garde vigoureuse et souvent avec confiscation des machines, ces individus ont senti le vent tourner et ils ont commencé à réduire petit à petit leurs méfaits. Leur anonymat, qu'il pensait être une protection, est partie en éclats et leur

identification devint un atout pour la police. On assiste actuellement à quelques rares passages très furtifs le dimanche après-midi, et il semble que ce sont des individus qui viennent d'autres quartiers.

Le conseil citoyen ne baisse pas la garde et malgré la rareté des passages, il récupère les informations pour les exploiter le moment venu.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette opération a été montée patiemment de longue haleine. Il a fallu au départ identifier et analyser les données du problème.

Qui fait quoi ? C'est la question que le conseil citoyen s'est posée pour identifier les fauteurs de troubles et parallèlement cibler les autorités publiques concernées.

Le conseil citoyen, membre à part entière du contrat de ville dont Madame Karima Rochdi, vice-présidente du Grand Besançon, a priorisé la tranquillité, ne s'est pas contenté d'appeler 17 pour dénoncer ces troubles et nuisances sonores. Il a tissé un faisceau de relations directes avec les responsables de la tranquillité publique.

Le référent a pu avoir les numéros de téléphones et les adresses mail des différentes autorités publiques concernées par le problème des rodéos ; ce qui facilite les interventions et la prise en charge des cas probants d'incivilité.

Le référent remercie Monsieur le DDSP, Madame l'adjointe au maire chargée de la Sécurité, Monsieur le Directeur de la PM, Monsieur le colonel L., Monsieur B. chargé de la police judiciaire, le bailleur et surtout les habitants qui, par leur implication, ont permis d'identifier la majeure partie des motards, et ainsi les neutraliser.

Une habitante propriétaire de son logement dans le quartier comptait vendre et partir. Elle a remarqué le changement actuel. Apprenant le travail fait par le conseil citoyen, elle l'a rejoint en tant que conseillère citoyenne.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

La principale leçon est que force doit rester à la loi, même si c'est une évidence. Ce genre de problème demande beaucoup de

persévérance, de patience et d'énergie pour être solutionné.

Il ne s'agit pas de foncer la tête la première, mais établir une stratégie qui s'adapte aux données de la problématique. Le traitement de ce fléau doit être global et faire intervenir toutes les autorités susceptibles d'y apporter une solution.

Favoriser la mobilité des habitants - atelier participatif de fabrication et de réparation de vélos

CONSEIL CITOYEN DE MONTARGIS (LOIRET) - Contact : Christine JULIAN, trésorière du conseil citoyen et chargée de mission à Mille Sourires - 06 19 70 10 29.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier prioritaire de La Chaussée regroupe 3 000 habitants (sur les 14 000 que compte la commune de Montargis). Selon les dernières publications du

SIG (Système d'information géographique de la politique de la ville), il réunit 12% de personnes d'origine étrangère, en majorité des femmes (11%) et plus de 22% de familles monoparentales. Il accueille une école maternelle, ainsi qu'une école élémentaire et un collège, tous deux classés REP (Réseau d'Éducation Prioritaire). Le taux de chômage est très élevé : seule une personne sur deux exerce un emploi et la part des emplois précaires est d'environ un sur trois. Enfin, plus d'une personne sur deux est considérée par l'administration fiscale comme appartenant à la catégorie des bas revenus (avec un revenu médian de 931 €, mais également 25% de ménages dont le revenu fiscal mensuel déclaré n'excède pas 478 €).

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Depuis plusieurs années déjà, Mille Sourires a constaté, au travers de ses échanges avec ses bénéficiaires, que de nombreux habitants du quartier de La Chaussée

rencontraient des problèmes de mobilité. Une enquête menée par les conseils citoyens de Montargis et de Chalette a permis de confirmer ce constat. Cette enquête nous a permis, par exemple, d'apprendre que certaines personnes avaient été contraintes de refuser un emploi du fait qu'elles n'avaient pas de véhicule et que les lignes ou horaires de bus n'étaient pas adaptés à leurs besoins.

La question de l'emploi : les transports en commun étant encore insuffisamment développés dans l'Agglomération Montargoise, de nombreuses personnes à la recherche d'un emploi ne trouvent pas de travail par manque de mobilité, y compris pour les petits trajets,

soit qu'elles n'ont pas leur permis, soit qu'elles n'ont pas de véhicule (voire les deux) : elles rencontrent ainsi des difficultés à se rendre régulièrement à Pôle Emploi, à l'agence d'Intérim, sur leur lieu de travail... et sont dans l'impossibilité d'accepter un emploi au-delà d'un certain périmètre... La question de l'accès à la formation et à l'emploi étant cruciale dans les quartiers prioritaires, nous avons décidé de monter ce projet qui apportait des solutions concrètes à cette problématique.

La question de l'accès aux loisirs et à la culture : les problèmes de mobilité ne touchent pas que les demandeurs d'emploi. Un vélo peut être utile pour se rendre au lycée, faire de petites courses, visiter ses amis ou sa famille, partir en promenade, se rendre à une activité de loisir ou de sport... De trop nombreuses personnes sont privées d'activités associatives, culturelles ou sportives du fait de leur manque d'autonomie en matière de transport. Or, l'accès à ce type d'activités nous paraît tout aussi important que l'accès à l'emploi, tant sur le plan du bien-être physique et psychologique (entretenir son corps et son mental) que sur le plan de l'enrichissement personnel (se cultiver, entretenir des relations sociales).

La question du vivre ensemble : le fait d'ouvrir un atelier participatif au cœur du quartier encourage le lien social et la solidarité entre des habitants qui, tout en vivant dans le même quartier, ne se côtoient pas ou peu (personnes âgées, personnes isolées, familles monoparentales,...).

La question du développement durable : cette démarche s'inscrit dans la démarche Agenda 21 de l'Agglomération en favorisant un mode de transport écologique et le recyclage des vélos usagés. Elle permet en outre de sensibiliser de façon concrète les habitants à l'écologie.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Afin de répondre à ces différentes problématiques, il a été décidé de mettre en œuvre une solution économique, écologique,

qui privilégie l'entraide, le partage, et qui en outre puisse bénéficier à tous les publics, quels que soient leur âge ou leur situation (lycéens, demandeurs d'emploi ou non, retraités, etc.). Un atelier de recyclage de vélos abîmés a donc été ouvert en mai 2017, l'objectif étant de permettre aux gens de réparer, d'acheter ou de fabriquer des vélos grâce à la récupération de pièces détachées.

L'association Mille Sourires met à leur disposition un local, du matériel (outils et pièces détachées) et des compétences (animateur spécialisé). Cet atelier comporte trois pôles :

- Un pôle auto-réparation accessible à tous : « Je viens avec mon vélo, je dispose d'outils et de pièces, je répare moi-même mon vélo ».
 - Un pôle vente de vélos : « J'acquiers un vélo pour une somme très modique. »
 - Un pôle fabrication : « Je viens pour fabriquer mon propre vélo à partir des pièces de récupération. J'aide bénévolement les autres usagers s'ils en ont besoin et je repars avec mon vélo, que j'ai payé grâce à mon travail de bénévolat (transfert de compétences). »
- Une simple adhésion à l'association permet de bénéficier de ces différents services.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Le conseil citoyen de Montargis a été sollicité par l'association Mille Sourires pour l'accompagner, plusieurs mois durant, dans

la conception et la planification du projet. Le fait que Mille Sourires collabore avec le conseil citoyen de Montargis lui a permis de « sortir », en quelque sorte, de son quartier, ainsi que de communiquer et d'opérer au-delà de son périmètre habituel, puisque le conseil citoyen de Montargis regroupe

l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville de Montargis. Cette collaboration a, de plus, permis aux habitants de la Chaussée d'être mieux représentés au sein du conseil citoyen de Montargis, dans la mesure où celle-ci a été pour Mille Sourires l'occasion d'intégrer le conseil citoyen en tant que membre associatif. Le fait qu'il soit soutenu par le conseil citoyen de Montargis a constitué un atout supplémentaire, vis-à-vis des décideurs, lorsque le projet a été présenté au comité technique et au comité de pilotage du Contrat de Ville.

Des partenariats ont par ailleurs été mis en place avec de nombreuses associations locales telles que Vélove, l'Alpej (Association Locale pour la Promotion et l'Emploi des Jeunes), mais également des institutions : la Police Municipale, le Service de Tranquillité publique de l'Agglomération, le SMIRTOM (pour la récupération de vélos usagés), le bailleur Vallogis (mise à disposition d'un local à très bas coût), ou encore des entreprises privées (usine Hutchinson, pour l'obtention de pneumatiques), etc. Des subventions ont été obtenues au titre du Contrat de Ville 2017 (CGET, Fonds d'innovation sociale, Vallogis).

Des associations et institutions de Montargis agissant dans le champ socio-éducatif, tels que le centre social associatif de l'Agglomération (Centre social de l'AMA) ou la MDD (Maison du Département), ont soutenu ce projet via la communication et l'orientation de leur public vers l'atelier vélos.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

L'étroite coopération entre le conseil citoyen de Montargis et l'association Mille Sourires a généré une dynamique qui a largement

contribué à la concrétisation et au succès de ce projet.

A nous la parole !

CONSEIL CITOYEN DE CHALETTE (LOIRET)

Contact : Patricia HOSTE et Senay KONYALI, co-présidentes
conseils.citoyens.chalette@agglo-montargoise.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Notre quartier ainsi que les autres quartiers prioritaires de notre ville sont composés, pour une bonne part, d'habitants de différentes nationalités

(la ville de Chalette a la particularité d'accueillir 54 nationalités différentes), issus de l'immigration, vivant dans des logements sociaux, avec des bas revenus dont certains sous le seuil de pauvreté. Plus de 30 % des jeunes sont au chômage dans au moins deux quartiers et un certain nombre de familles sont monoparentales.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Cette action répond à deux grandes problématiques :

1. Celle de la condition féminine, abordée à partir de trois thèmes :

- les difficultés rencontrées au quotidien par les mamans solos avec leurs enfants, le travail, les difficultés financières et ses conséquences sur leur vie sociale ;
- les difficultés rencontrées par ces mêmes femmes lorsqu'elles sont à la recherche d'un emploi (garde des enfants, mobilité) ;
- le harcèlement que certaines subissent au travail.

2. Celle du lien social et du vivre ensemble : nous avons malheureusement constaté que certains habitants, en particulier parmi les plus âgés, souffraient d'une trop grande solitude. Il nous a donc paru important de lancer des débats publics sur l'ensemble de ces questions.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Le conseil citoyen de Chalette a imaginé, écrit et joué des saynètes qui servent de support de discussions autour de ces thématiques. Ces saynètes durent entre 5 et 10 minutes et sont suivies de débats avec le public.

Femmes sous les projecteurs

Trois saynètes sur la condition féminine, regroupées sous le titre « Femmes sous les projecteurs », ont été jouées à l'occasion d'une rencontre sur les droits des femmes, organisée par la Ville de Chalette, en mars dernier. A l'issue des débats, les partenaires présents ont pu prendre le relais auprès du public, en relayant un certain nombre d'informations en relation avec le contenu des discussions.

Comment mieux vivre ensemble ?

Une quatrième saynète sur le vivre ensemble est en préparation. Elle sera jouée en mai, à la Fête de La Chaussée, à Montargis (le conseil citoyen de Chalette ayant été invité par le conseil citoyen de Montargis et son association membre, Mille Sourires, qui organise cette fête), ainsi qu'en juin, à la Fête du centre social de l'AMA, qui regroupe des habitants des deux communes (Chalette et Montargis).

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Les saynètes sur la condition féminine ont été mise en place dans le cadre d'un partenariat avec le CCAS de la ville et les différents

partenaires institutionnels intervenant lors de cette journée : Femmes solidaires, CIDFF, LAÉ, CAF, Pôle emploi, Maison du département, Association Mille Sourires, BGE cité, Mission locale, centre social de l'AMA (Association Montargoise d'Animation), Atelier familles de la ville, Réseau assistantes maternelles, Médiatrice familiale, AGAFOR.

La saynète sur le vivre ensemble est mise en place dans le cadre d'un partenariat avec le conseil citoyen de Montargis et son association membre, Mille Sourires, ainsi qu'avec le centre social de l'AMA.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Notre première expérience, qui a eu lieu à la rencontre sur les droits des femmes, nous a conforté dans l'idée qu'il était possible de

profiter des moments festifs pour lancer des débats qui permettent de mettre les habitants en situation de réfléchir sur des sujets qui touchent leur quotidien.

Ce type d'initiative leur donne ainsi l'occasion de s'exprimer sur leur vécu et sur les difficultés qu'ils rencontrent. A la rencontre sur les droits des femmes, celles-ci ont aussi eu la possibilité de demander des renseignements complémentaires aux partenaires présents ou de prendre contact si elles avaient besoin d'aide. Suite au succès de ces premières saynètes, nous avons décidé de poursuivre cette action en orientant la suivante sur une autre thématique : celle du vivre ensemble. Cette idée est née le jour où nous avons appris que le corps d'une dame du quartier où est situé le centre social venait tout juste d'être découvert, alors même que cela faisait plusieurs jours qu'elle était décédée. Nous nous sommes dit qu'il fallait réagir et lancer un débat sur le lien social et la nécessité de se

montrer solidaires les uns vis-à-vis des autres, en particulier entre voisins.

Le but est de sensibiliser les habitants des quartiers prioritaires sur le mieux vivre ensemble au quotidien, entre voisins, d'essayer de restaurer des liens souvent négligés par manque de temps, de repli sur soi ou sur sa propre communauté où l'on se sent parfois plus en sécurité (du fait de la barrière de la langue, du manque de confiance en soi, du fait de nos propres préjugés...etc.) dans une société qui favorise de plus en plus l'individualisme.

Nous sommes convaincus que cette sensibilisation doit passer par les échanges réflexifs et par la discussion. A moyen terme, peut-être par le biais de notre page Facebook, nous souhaiterions profiter de ces débats pour inviter les habitants à élaborer, de manière collective, une charte de bon voisinage. Ce point est encore en cours de réflexion et d'élaboration.



4

Agir sur les problèmes du quartier

Mise en place d'un Fonds de Participation des Habitants

CONSEIL CITOYEN D'AULNAY-SOUS-BOIS (SEINE-SAINT-DENIS)

Contact : conseilcitoyenaulnay@gmail.com / sayahyoucef9@gmail.com / oussoufsiby@live.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Quartier prioritaire qui s'étend sur la moitié nord de la ville, avec 35000 habitants répartis dans 7 sous-ensembles. Les membres du conseil citoyen représentent l'ensemble de ces sous-quartiers et sont relais d'information au sein de ceux-ci.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Les appels à projets actuels s'adressent à des groupes de personnes constituées en association, avec une demande de subvention d'au moins 3000 €. Aucun dispositif ne permettait de soutenir des projets micro-locaux portés par des habitants.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Cette enveloppe concerne toutes les demandes de subventions (plafond 1000 €) portées par des habitants. Le Fonds de Participation des Habitants vise à favoriser l'implication des habitants dans la vie du quartier, sans qu'ils aient à se constituer en association, ainsi que l'allègement de la formalisation administrative. Depuis sa constitution en novembre 2015 et l'officialisation par un arrêté préfectoral le 1er juillet 2016, le conseil citoyen a élaboré une charte de fonctionnement, a participé à différentes instances dans le cadre du contrat de ville dont les commissions d'attributions de subventions. Le conseil citoyen a pris la décision de se constituer en association et d'assurer le portage du Fonds de Participation des Habitants. La ville a missionné un prestataire pour les accompagner dans la préfiguration du dispositif. Afin de constituer le fonds, une demande de subvention a été faite par le conseil citoyen d'Aulnay-sous-Bois dans le cadre de la programmation 2018. La création du FPH s'est accompagnée de la mise en place

d'une charte, destinée à préciser les critères de recevabilité des projets, les modalités de dépôt des projets et de paiement.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Le dispositif a été lancé en 2017 : lancement d'un appel à projet avec des réunions d'informations dans les quartiers, organisation d'une commission d'audition des porteurs de projets, présentation des projets sélectionnés aux financeurs, réponse et mise en paiement. Les habitants ont donc déposé leurs projets auprès du conseil citoyen d'Aulnay-sous-Bois. Une fiche simplifiée a été élaborée à cet effet (identification des habitants, descriptif sommaire du projet et budget prévisionnel). 11 projets (brocante solidaire, tournoi sportif, couture, lecture...) portés par des groupes d'habitants ont été financés par le conseil citoyen.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Il s'agissait d'une première pour nous. Nous avons en seulement quelques mois réussi à organiser 7 réunions dans les différents quartiers prioritaires, créer une communication spécifique et un logo. Nous avons rencontré différents habitants, de tout âge avec des idées et projets pertinents. Ces rencontres nous ont aussi permis d'expliquer très concrètement le rôle et les missions dévolues au conseil citoyen, permettre à d'autres habitants de rejoindre l'équipe déjà en place et ainsi apporter leur expertise d'usage.



4

Agir sur les problèmes du quartier

Murs végétalisés d'expression citoyenne

CONSEIL CITOYEN CENTRE VILLE À DRAGUIGNAN (VAR)

Contact : Esmeralda CARTA - lacatarineto@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Draguignan compte 37 501 habitants sur près de 54 km². 36% de sa population a moins de 30 ans et 25% plus de 60 ans dont 10% a 75 ans et plus.

La répartition homme/femme est de 47% d'hommes et 53% de femmes. Le nombre d'enfants de 0 à 14 ans est de 6 628 et de 6 805 pour les 15 à 29 ans.

En matière d'habitat, la ville compte 19 250 logements dont 86,5% de résidences principales et elle concentre un parc vacant de 2 000 logements soit 10,4%.

En matière de revenus, le revenu net déclaré par foyer fiscal est de 23 407 € en moyenne et la médiane du revenu fiscal est de 18 339 €.

En matière de dynamique d'emploi, l'emploi total au lieu de travail est de 16 574.

Le taux d'activité des 15 - 64 ans est de 69,7% et celui du chômage des 15 - 64 ans de 14,7%. Ce dernier est de 13,1% pour les hommes et de 16,3% pour les femmes.

La part des femmes parmi les personnes en recherche d'emploi est de 54,4%.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

- Agir pour l'amélioration de l'environnement urbain.
- Favoriser la pleine intégration des habitants dans leur unité urbaine, notamment leur mixité fonctionnelle et urbaine et

la mixité de leur composition sociale.

- Promouvoir le droit à un environnement sain, propre et de qualité.
- Reconnaître et valoriser l'histoire, les liens et la mémoire des quartiers.
- Concourir à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée.
- Ouvrir un dialogue avec les élus, les institutions, et les différents partenaires pour garantir des actions efficaces, citoyennes et fédératrices.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Création des plusieurs espaces « murs » d'expression libre végétalisés.

Pour cela, réalisation de

250 clichés photographiques des habitants, professionnels, bénévoles.

Ateliers séances photos, adultes et enfants - Les Dracenois s'affichent - de novembre 2017

à février 2018, tous les samedis matins dans les locaux des professionnels et au sein du

Centre Social et Culturel, dans les rues, chez les professionnels eux-mêmes.

Puis création des écritures végétalisées grâce à des ateliers adultes et enfants « Je plante mes mots » en décembre 2017, tous les mercredis après-midis dans les locaux des professionnels et au sein du Centre social et culturel.

La livraison de l'œuvre est prévue pour fin avril 2018.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Partenaires :

- La Catarineto Association Professionnels des Métiers d'art Draguignan
- La Fabrique, Centre Socio-

culturel Draguignan

- CATU : Collectif d'Art Textile Urbain Draguignan

- Trait Libre Maison des Arts Pluriels

Le conseil citoyen de Draguignan a souhaité, depuis octobre 2017, mettre en place un projet répondant aux besoins sociaux et environnementaux du Centre Ancien de Draguignan. Pour cela, les murs d'expression citoyenne ont permis, entre autre, de solliciter l'entreprise détentrice des collectes d'ordure ménagères, Groupe Pizzorno Environnement.

Étapes du projet :

- Septembre 2017 : consultation conseil citoyen, validation par le comité citoyen, déblocage du fonds de participation des habitants (FPH).
- Octobre 2017 : conception et réalisation, dossiers techniques.
- Octobre 2017 à mars 2018 : démarches administratives (autorisations copropriétaires, accords Mairie....).

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Tout commence à Draguignan....

L'exemple des « Murs » le montre : la démocratie participative a trouvé dans

l'urbanisme son territoire d'expression naturel. C'est à l'échelle locale que les citoyens entendent désormais apporter leur pierre à l'édifice. La participation des habitants, des professionnels et des associations, a été concrète, efficace et conviviale.

Ainsi, ce projet participatif, a permis le début d'une collaboration entre le conseil citoyen, les élus et les partenaires signataires de Contrat de Ville.

Par ailleurs, un dialogue a été ouvert avec le Groupe Pizzorno Environnement au fin d'améliorer la propreté du quartier, et sensibiliser les acteurs du Centre Ville à une collecte d'ordures plus responsable.

Le succès de cette expérience pionnière est tel que le conseil citoyen interviendra ultérieurement à la prise des décisions locales qui figurent dans le contrat de Ville 2015/2020. Une reconnaissance des vertus de la démocratie participative qui prévoit l'association des citoyens à la prise de décision dès le diagnostic du plan local d'urbanisme, puis à chaque étape des projets d'aménagement.

Affaire à suivre...

**4**

Installation d'une caméra pour la tranquillité publique

CONSEIL CITOYEN D'ORCHAMPS - PALENTE À BESANÇON (DOUBS)**Contact : Mosbah BENMOSBAH - benmosmos@yahoo.fr**

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier Orchamps/ Palente fait partie de la ville de Besançon. Il est agréable et bien desservi par les transports urbains. S'il souffre de la pauvreté, de

la précarité d'un certain nombre d'habitants, il n'en demeure pas moins qu'il a des atouts non négligeables : espaces verts, aires de jeux, 3 commerces et une infrastructure assez bonne.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Un endroit situé entre la ludothèque et l'aire de jeux est devenu un lieu de rassemblement le jour et la nuit. Cet endroit se situe sous les fenêtres des habitants.

Ces rassemblements de voitures, de scooters génèrent des nuisances sonores qui privent les habitants de la tranquillité à laquelle ils ont droit.

Des chahuts diurnes et des tapages nocturnes avec de la musique « à fond » jusqu'à des heures matinales incommodes rendent leur vie difficile, les empêchant de dormir ou de regarder la télé. En plus, cet endroit est devenu un dépôt de débris de tout genre, et plusieurs portes de garages ont été défoncées.

Conscient de ce problème, le conseil citoyen est allé au contact des habitants de la zone concernée par le bruit. Les témoignages ont été poignants : une dame âgée vivant seule se réfugie la nuit dans sa salle de bain pour dormir, un monsieur handicapé qui demandait aux fauteurs de troubles de baisser la musique s'est vu répondre qu'il n'avait qu'à déménager, etc. Le bâtiment situé à proximité se vidait de ses habitants à vue d'œil.

Devant cette situation de désarroi des habitants, le conseil citoyen a écrit à Monsieur le Maire, Monsieur le Préfet et à Madame l'adjointe au maire chargée de la sécurité. Ces courriers ont été bien « reçus », mais devant l'urgence que constitue cette situation, le

conseil citoyen a invité Madame l'adjointe au maire et le directeur de la Police Municipale (PM) à une réunion consacrée à ce problème, au cours de laquelle le conseil citoyen proposa la mise en place d'une caméra de surveillance. Cette dernière servirait à identifier les auteurs des nuisances et les dissuader de continuer, et en même temps elle surveillera l'aire de jeux contiguë. Nous avons été confrontés à un refus au prétexte de non budgétisation d'un tel dispositif.

Le conseil citoyen monta de nouveau au créneau, multiplia les contacts et les correspondances et demanda à voir les caméras budgétées et leurs futurs emplacements. Il s'est avéré qu'il y en avait une qui ne présentait pas une urgence spéciale, et le conseil citoyen demanda à l'installer là où cela urge. Nouveau refus ! Puis, suite à des échanges de mails aussi pressants les uns que les autres, l'adjointe au Maire Madame Poissenot a proposé qu'on la rencontre en présence du directeur de la PM. Elle nous annonce l'acceptation d'installer la caméra là où nous la demandions.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Les travaux ne tardèrent pas à débuter et la caméra a été installée. Depuis son installation, le calme et la tranquillité sont revenus, les habitants dorment tranquillement de nouveau... La propreté aussi est revenue. Les logements qui s'étaient vidés de leurs occupants sont à nouveau habités. Beaucoup d'habitants ont remercié le conseil citoyen, et cela nous a fait plaisir.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

A vrai dire, le conseil citoyen ne pensait pas que demander l'installation d'une caméra induirait un parcours du combattant.

Nous nous sommes appuyés sur les témoignages des habitants qui souffraient de cette situation inacceptable pour consolider notre demande. Nous avons ainsi collecté les preuves des nuisances, les déclarations des habitants, les indices et les photos de saleté pour justifier du bien-fondé de notre action. Pour aboutir, le conseil citoyen a ratissé large pour mettre en place cette action : correspondances avec Monsieur le Préfet, avec Monsieur le Maire, contact direct avec les responsables de la Police municipale, et surtout avec Madame Poissenot, adjointe au maire chargée de la sécurité que nous remercions de tout cœur pour sa compréhension et sa disponibilité affable... et nous n'avons pas oublié le bailleur. Nous remercions également Madame Karima Rochdi, vice-présidente du Grand Besançon, chargé du contrat de ville, qui nous a encouragés et mis son expérience à notre disposition.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

La principale leçon c'est la persévérance : un premier refus deviendra une acceptation à force de persuasion, de conviction

et d'abnégation. Quand on est convaincu de l'utilité et du bien-fondé d'une action, il ne faut pas céder au découragement et aux difficultés. Le témoignage des habitants a été d'un apport indéniable.

Une autre leçon d'ordre pratique : cibler qui convaincre en premier pour atteindre les autres.

**4**

Réalisation d'un City Stade au sein du quartier

CONSEIL CITOYEN LE VAL À NOGENT LE ROTROU (EURE ET LOIR)**Contact :** reussite.educative.nlr@orange.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Quartier de dimensions modestes (environ 1200 habitants) avec une forte concentration d'habitat social collectif dont la construction date des

années 50-70. Ce quartier se situe dans une ville semi-urbaine d'environ 12 000 habitants au cœur du Parc Naturel Régional du Perche.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le quartier bénéficie de vastes espaces verts bien entretenus mais dont l'utilisation demande à être optimisée : le développement d'aires de jeux pour enfants et d'activités pour les jeunes

était préconisé dans le diagnostic territorial du Contrat de Ville.

Extrait du Contrat de Ville 2014-2020 : « De plus, pour les jeunes de 16 à 25 ans, en situation d'indétermination sans réponse de proximité, ou en voie de rupture et en déshérence, sortis précocement du système scolaire et dont le parcours se situe à l'intersection de plusieurs champs d'intervention, il semble important de « repenser les pratiques sociales pour configurer des réponses innovantes.

Les priorités d'actions « jeunesse » se situeraient au niveau :

- du décrochage et de l'orientation scolaire,
- de l'offre de loisirs,
- de l'aide à l'emploi et aux formations en privilégiant les mises en situation professionnelles
- de l'aménagement et de l'animation de l'espace public (pratique urbaine entre autres : espaces ludosportifs extérieurs, festival à rayonnement de la ville...) »

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Un city stade vient d'être réalisé dans ce cadre.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

A la demande de plusieurs membres du conseil citoyen interpellés par des jeunes du quartier, il a été proposé de réhabiliter une

aire de jeux vétuste pour créer un city stade. Une étude a été faite avec les élus, la DGS, les services techniques de la ville, l'office HLM. Des membres du conseil citoyen étaient conviés pour participer à ces différentes réunions, et ils ont ainsi pu visiter différents city stade des communes voisines pour se rendre compte du choix et pour définir un cahier des charges. Le projet et son avancée étaient régulièrement présentés en conseil citoyen jusqu'à sa réalisation récente. Le projet final est de préparer un événement autour de cette création citoyenne par une inauguration festive : tournoi et animation.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

D'une demande de la jeunesse du quartier est née une réalisation concrète soutenue et débattue dans une grande intelligence citoyenne.

**4****Agir sur les problèmes du quartier**

Intensifier le dialogue entre Police et population

CONSEIL CITOYEN DE VAULX EN VELIN (RHÔNE)**Contact :** conseilcitoyen@gpvvaulxenvelin.org

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le conseil citoyen de Vaulx en Velin évoque les questions des différents quartiers de la ville.

Avec plus de 60% de logement social dans la

commune et l'accueil d'un grand nombre de familles avec des bas revenus, ce territoire est riche de sa population très diversifiée, de sa vie associative multiple, d'équipements structurants (ENTPE, Planétarium, centre culturel, ...), d'habitants entrepreneurs et d'une municipalité qui développe depuis de longues années des actions de développement social, économique, culturel. Elle est aussi confrontée aux problématiques souvent rencontrées dans les quartiers en politique de la ville : taux de chômage important, difficulté d'insertion professionnelle pour les jeunes, incivilités, délinquance, familles en difficulté, etc.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le conseil citoyen a voulu relayer et amplifier une action intitulée « Policité » menée par un groupe de jeunes au sein d'un centre social. A partir d'un recueil de témoignages de

situations vécues entre jeunes et police, des scènes de théâtre ont été présentées devant un public de jeunes et des policiers de Vaulx en Velin. Cela a ouvert un dialogue entre jeunes et policiers (police nationale et police municipale). Le conseil citoyen veut ouvrir cette démarche aux adultes.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Une rencontre avec la chargée de mission du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a

permis de se mettre d'accord. Il faut donc maintenant recueillir des témoignages d'adultes, travailler avec la troupe de théâtre pour mettre en scène ces situations et mobiliser des adultes pour venir assister aux représentations dans plusieurs lieux de la ville et ainsi dialoguer avec la police.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Cette action est en cours de réalisation. Elle est soutenue par le CLSPD, les équipements de quartier (centres sociaux, MJC, etc.),

la troupe de théâtre, la police nationale avec sa commissaire et la police municipale avec son directeur.

Film « Talent caché »

CONSEIL CITOYEN MOUYSSET - VAL D'ADOUR À TARBES (HAUTES PYRÉNÉES)

Contact : talentcache65@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Personnes âgées et de personnes au RSA.

Petit quartier situé sur le périphérique de Tarbes. Beaucoup de personnes d'origine étrangère : pays de l'est, Afrique du Nord, Mahorais, etc. Beaucoup de

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le conseil citoyen avait choisi de travailler sur l'image du quartier ; en effet, dans la presse ou par le ressenti des personnes extérieures, un regard négatif sur ce quartier s'exprime.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Le film doit permettre de montrer le quartier sous un autre jour, loin des clichés et des stéréotypes que les médias et une partie de la population véhiculent. Il ne s'agit pas non plus d'occulter ce qui peut poser problème. L'histoire doit néanmoins servir un propos optimiste, qui valorise les ressources de ce quartier et nous invite à envisager un avenir meilleur. Les idées ont été nombreuses. Un groupe de 5 personnes se sont régulièrement réunies et ont régulièrement rendu compte de l'avancement du projet au conseil citoyen.

discrètement sur ce quartier.

Il y retrouvera Mina, jeune fille de 12 ans, qui fait la joie de ses parents. Et puis... Janet, qui rêve de pratiquer la boxe, mais qui n'a pas le même soutien que Mina. Lors de son arrivée dans le quartier, Félix découvrira grâce à une dame qui a beaucoup de personnalité, les différentes facettes qu'offrent les habitants de ce quartier : un moment de fête dans une famille d'origine tchéchène, des situations de partage et d'entraide, une chanteuse qui vit seule, un enfant doué en mathématiques, des ateliers d'expression artistique et d'aide aux devoirs... Parfois, un sage intervient. Il vient nous parler de philosophie, nous donner quelques enseignements.

Entre-temps, Félix est bien décidé à faire changer les choses. Il va permettre à Janet de réaliser son rêve. Avec l'appui de son rédacteur en chef, un combat de boxe éducative sera organisé sur le quartier. Mina n'est pas loin... C'est elle qui l'accompagnera au piano ! C'est alors que de nouveaux locataires, un jeune couple avec ses deux enfants arrive dans la cité. Les spectateurs s'écartent pour leur faire une place et leur souhaiter la bienvenue... Le sage nous parle alors du vivre et du faire ensemble.

Synopsis du film « Talent Caché » :

Un jeune journaliste, Félix, propose à son rédacteur en chef un reportage sur le quartier Mouysset. Cela donne lieu à une discussion tendue avec une opposition du rédacteur à cette idée : « il n'y a pas grand-chose à montrer de ce quartier qui peut intéresser nos lecteurs ». Félix est alors envoyé au Conservatoire couvrir un récital de piano. Mina, jeune pianiste talentueuse se fait remarquer. Il s'avère qu'elle habite la cité Mouysset ! Malgré l'interdiction de son supérieur, le journaliste décidera malgré tout de se rendre

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

- Printemps-été 2017 : écriture du synopsis et présentation au conseil citoyen.
- Septembre : présentation

du projet à la réunion des conseils citoyens de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées au Haras de Tarbes en présence de Madame La Présidente du GIP et Monsieur Le Maire.

- Automne 2017 : Contacts d'acteurs, de figurants de partenaires, de mécènes pour mettre en œuvre le projet.
- Réunion du 11 octobre 2017 à l'escale où nous présentons le synopsis aux acteurs.
- Décembre : obtention du prêt d'un appartement par l'office HLM à titre gracieux de décembre 2017 à juin 2018. Des scènes du film y seront réalisées.
- Janvier 2018 : obtention par l'association Don Bosco de prêt gracieux de meubles et de l'association Nouvelles Donne, du prêt d'une salle de classe. Fin janvier tournage de scènes d'essai.
- Janvier-février : aménagement de l'appartement et début de tournage.
- Février à mai : recrutement de derniers acteurs et figurants et tournages des dernières scènes.
- Mars-avril : montage du film.

Une fois le film terminé et vu par les acteurs il sera présenté au conseil citoyen qui décidera de la suite à donner au projet. Une projection sur le quartier lors d'un moment convivial (repas de quartier financé dans le cadre du fonds de participation des habitants) a été décidée, voire dans un cinéma. Il sera aussi possible de faire figurer ce projet sur le site national des conseils citoyens, voir le présenter à des concours ou prix.

De nombreuses personnes constituent le groupe :

- les membres du conseil citoyen de la Cité Mouysset ;
- des associations œuvrant sur le quartier et membres du conseil citoyen soutiennent le

projet : Medianes, Dans6T, Portes ouvertes ;
 • des associations hors quartier soutiennent aussi le projet : Centre Don Bosco, Nouvelles Donnes

- des partenaires institutionnels : GIP politique de la ville, Préfecture des Hautes Pyrénées, Ville de TARBES, OPH65 ;
- le film est construit de façon opérationnelle, par : Alain Benesty, opérateur de prise de vue ; Marie-José Castillo, chargée de production, bénévole ; Carine Tausy, assistante de production, bénévole ; Lahouari Djelil, régisseur, bénévole ; Hakim Menia, metteur en scène, bénévole.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

L'action n'est pas tout à fait finalisée mais cette expérience fut enrichissante à pleins de niveaux : les diverses rencontres dans et hors du quartier. Le conseil citoyen est mieux connu, les habitants ont énormément participé soit en tant qu'acteurs ou en tant que figurants. Les partenaires ont suivi et joué le jeu et cela a déjà un impact très positif hors du quartier. L'évaluation sera faite dès que le film aura été visionné dans et hors quartier.



4

Agir sur les problèmes du quartier

Les femmes à l'honneur dans le quartier de la Rabaterie

CONSEIL CITOYEN DE LA RABATERIE À SAINT PIERRE DES CORPS (INDRE-ET-LOIRE)

Contact : rabaterieconseilcitoyen@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

5.000 habitant.es, grande mixité sociale. 1 collège, 2 écoles primaires et 3 écoles maternelles. 3 projets de rénovation urbaine en cours dans le quartier

dont la démolition/reconstruction du centre commercial actuellement en perdition.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le conseil citoyen a identifié les besoins des femmes du quartier d'être valorisées, mises en avant pour le cadre de l'égalité femmes/hommes et pour faire reculer le sexisme au quotidien.

Nous avons d'ailleurs appelé à un rassemblement solidaire le 16 janvier 2018, pour apporter notre solidarité à une femme de 85 ans, victime de violences. Plus de 300 personnes au rassemblement.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

3 expositions de femmes ont été réalisées dont 2 par notre conseil citoyen :

- 40 portraits des femmes de notre quartier et 4

panneaux (« l'urbanisme est genré », etc.) ;

- une 3^{ème} exposition par une photographe (E. Corne) sur des portraits de femmes salariées.

2 jours et demi d'expositions, de rencontres, d'échanges avec les habitant.es du quartier dans la maison de quartier "la maison de l'Aubrière" avec un temps fort le 8 mars à 14h30 : vernissage des expositions avec une personnalité.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

- Avec les associations membres du conseil citoyen, d'autres associations mais surtout avec les habitant.es à qui nous avons lancé un

appel à participer par flyer, distribué dans le quartier, et par les contacts directs avec les femmes ;

- avec les femmes qui travaillent sur le quartier, car elles ont pris leur part active à ce projet.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Ensemble, avec les habitant.es, on valorise notre quartier, surtout les personnes qui y vivent et/ou qui y travaillent.

**4**

Mise en place d'un local dédié aux jeunes

CONSEIL CITOYEN DES TROIS CITÉS À POITIERS (VIENNE)**Contact :** Mamadou SQUARE, conseiller citoyen - association.apvr@gmail.com / 06 65 92 22 55

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Les 3 Cités, ce sont 11 574 habitants dont 4149 habitants relevant du quartier politique de la ville. Le terme de Trois Cités est utilisé pour au moins 3 périmètres différents :

- Le quartier administratif selon l'INSEE composée de 4 IRIS : Clos Gaultier, les Cours, Grand 'Maison, Saint Cyprien ;
- le quartier prioritaire de la politique de la ville qui recouvre en grande partie les 2 IRIS Clos Gaultier/ Les Sables et Saint Cyprien mais qui déborde aussi un peu sur Saint-Benoit ;
- le quartier des 3 Cités recouvre de fait les 4 IRIS mentionnées au-dessus plus l'IRIS de la Plaine qui imbriqué géographiquement dans le territoire des 3 Cités.

La situation de l'emploi ne s'améliore pas. En particulier, un jeune actif (15/24 ans) sur deux est au chômage au Clos Gaultier et à Saint Cyprien.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Reconnaître les jeunes comme Force du quartier : leur donner les moyens de s'exprimer et d'agir. La lutte contre la délinquance juvénile, les incivilités, le chômage, la précarité, la

cohésion sociale, le cadre de vie et l'emploi des jeunes. En terme de revenu et minimas sociaux, il existe de fortes disparités au sein d'un même territoire avec une prédominance de la précarité.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Des permanences citoyennes les jours de marché hebdomadaire (mardi et jeudi au Clos Gaultier et à la Place de

France) au quartier des Trois Cités, deux réunions dont l'une avec les associations du quartier et une autre avec les habitants et acteurs locaux du quartier. Des réunions avec un groupe de parents du quartier suite au braquage commis par des jeunes du quartier à la boulangerie de la sablette et au Leader Price de Poitiers.

Les jeunes du quartier des Trois Cités ont émis le souhait d'avoir un local où se retrouver pour consolider leurs liens et pouvoir effectuer des démarches leurs permettant de trouver des stages, chercher du travail, et s'enrichir à travers des dispositifs d'information, de formation et d'échanges et d'orientation. L'objectif est donc de pouvoir les accompagner dans cette belle démarche afin de les éloigner des fléaux qui gravitent dans le quartier comme la drogue, l'alcoolisme, la délinquance, l'oisiveté en leur permettant de prendre leur avenir en main tout en consolidant l'esprit d'égalité et de fraternité dans le quartier. Cela se fera à travers l'appui du conseil citoyen des Trois Cités, le centre socio-culturel des Trois Cités, le pouvoir d'agir des habitants, les associations du quartier, les parents et les jeunes du quartier... en faisant prévaloir les attentes, préoccupations exprimées par les jeunes.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

En réunissant les habitants dont les jeunes sur des rencontres citoyennes pour recueillir leurs préoccupations avec les associations et acteurs locaux du quartier.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Les parents et les jeunes sont motivés pour la réussite de la démarche. Si le conseil citoyen parvient à accompagner et soutenir les jeunes en synergie avec le secteur Pouvoir d'agir des habitants du Centre socio-culturel des Trois cités, l'image du quartier changera positivement et tout le monde tirera profit de la cohésion sociale retrouvée dans le quartier.

Ma Ville au sens propre

CONSEIL CITOYEN DES CHAISES À SAINT-JEAN DE LA RUELLÉ (LOIRET)

Contact : conseilcitoyensdeschaises@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier est baigné par un trafic de drogue, beaucoup de jeunes sont déscolarisés, un taux élevé de travailleur précaire et de chômeur. Un tissu associatif pauvre pour l'animation du quartier.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

- Le chômage (l'emploi) ;
- les comportements irrespectueux de l'environnement ;
- peu d'événement pour le loisir et le divertissement.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

L'action permet de valoriser les activités économiques autour des déchets et de mettre en relation au sein même du quartier les habitants et les différents acteurs économiques et de formations dans la gestion des déchets et du développement durable afin de susciter un intérêt pour une formation ou un emploi dans ce secteur. L'action utilise le prétexte d'un ramassage de déchets dans le quartier avec des enfants pour amener les parents autour de stands où sont exposés des professionnels œuvrant autour de la gestion de déchets et du développement durable. Elle permet d'informer les jeunes sur les métiers et stages autour de la gestion des déchets et du développement durable. Elle comprend également l'animation d'un atelier d'art par un artiste pour réaliser des objets en utilisant des déchets afin d'engendrer chez les jeunes et moins jeunes une envie artistique. Des associations du domaine solidaire (par la récupération et la redistribution d'objets) animent des stands afin d'entrer en contact avec des habitants. Des animateurs créent un instant ludique en animant un atelier de jeux de tri d'ordures. L'action arrive à son terme par la distribution d'une récompense aux enfants ayant participé

au ramassage des déchets. Elle se clôture par un repas de type bio réalisé par les habitants avec des couverts respectant l'environnement.

L'action comprend les éléments suivants :

- Le nettoyage du quartier ;
- atelier de réalisation artistique à partir de déchets ;
- la mise à disposition d'informations sur les formations, les emplois et les stages dans les secteurs d'activités gestion des déchets et développement durable ;
- distribution de cadeaux aux enfants ;
- moment de divertissement tout en étant ludique ;
- un moment de mixité

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

L'action a été mise en place en faisant participer des enfants et des adultes en s'aidant des écoles et de la Maison Pour Tous.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Que rien n'est gagné d'avance. Pour mettre en place une telle action, il est nécessaire de se fixer des objectifs à atteindre à chaque étape de l'avancement du projet. Être structuré et organisé, ne pas se décourager surtout lors de la recherche de partenaires.



4

Agir sur les problèmes du quartier

Action de sensibilisation à l'utilisation des passages piétons sur un carrefour dangereux

CONSEIL CITOYEN DE LA COURONNE (CHARENTE) - Contact : Nicole EPRON (conseilcitoyen.lacouronne@gmail.com) et Dominique ALLAFORT (dominique.allafort@laposte.net)

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Le quartier de l'étang des moines est situé sur la commune de La Couronne en Charente.

Il a comme particularité d'être au cœur du bourg

et d'avoir sur son territoire la plus part des commerces de proximité ainsi que les écoles maternelles et primaires.

Ceci est un réel atout pour la mixité et le cadre de vie avec les autres administrés de la commune.

Il a aussi sur son périmètre une église qui date de la fin du XI^e siècle ainsi que l'hôtel de ville. Les bâtiments : 1 de 8 étages avec ascenseur, 5 de 5 étages, des intermédiaires d'un étage et tout un ensemble de maisons individuelles, accessibles à la propriété, ce qui peut être positif pour la mixité mais compliqué pour le bien vivre ensemble.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Dès le début de son installation, le conseil citoyen a travaillé sur un diagnostic du quartier et retenu sept thèmes dont celui de la sécurité en général et qui comprend la sécurité routière.

La première action en lien avec la sécurité routière et piétonne a été d'interpeller la commune pour réfléchir sur un signallement de vitesse avec les services techniques et de voirie.

Une réponse a vu le jour avec un marquage au sol, fait de cercles rappelant la limitation à 30km/h.

Ensuite le conseil citoyen a demandé à réfléchir avec lui à une action répressive pour appuyer l'effet de la signalétique.

Monsieur le Maire et les élus ont encore une fois entendu le message du conseil citoyen donc des habitants et depuis plusieurs mois très régulièrement, des contrôles radar mobiles sont réalisés.

Ceci étant fait, il fallait maintenant travailler sur

les incivilités des piétons d'où cette action : « sensibilisation à l'utilisation des passages piétons sur un carrefour dangereux ».

En tant que conseil citoyen du quartier de l'étang des moines, habitants et usagers des passages piétons, nous avons pu constater que des enfants et autres personnes qui doivent traverser pour se rendre à l'arrêt de bus ou aux écoles, empruntaient mal les passages piétons. En effet, l'un de ses passages situé à un carrefour, a été condamné du fait de sa dangerosité, mais mal effacé, est donc encore utilisé, ce qui est pire.

Les autres passages piétons tracés au même endroit sont mal utilisés puisque le bus s'arrête juste avant et que les habitants traversent trop souvent en dehors des passages ou coupent en ligne droite pour « gagner du temps » se mettant ainsi en danger.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Le conseil citoyen a décidé de mettre en place une action sur le terrain pour sensibiliser : « aller vers ».

Action qui n'a pas été mise en place par hasard mais après une observation sur plusieurs temps pour voir à quel moment il y a le plus d'usagers à sensibiliser.

Après une communication sur l'action auprès de la mairie (Monsieur le Maire et les élus) pour avertir de cette action et sur les réseaux sociaux en lien avec la commune, vêtus de gilets jaunes fluo pour la sécurité des membres, l'action de sensibilisation s'est déroulée sur le terrain, durant presque trois heures, de 16h à 19h afin de toucher le plus de personnes. Postés de part et d'autre des différentes routes au niveau de chaque passage piéton, les membres du conseil citoyen ont interpellés les usagers qui n'étaient « pas dans les clous » en leur expliquant le sens de leur démarche puis la mise en danger, leur responsabilité en cas d'accident et enfin pour les adultes leur rôle d'exemple pour les plus jeunes. Il fallait aussi sensibiliser les usagers, qui à notre époque, ont

bien souvent les écouteurs sur les oreilles et ne peuvent pas entendre ou être vigilants face à d'éventuels dangers, même sonores, autour d'eux.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Tout d'abord, les membres du conseil citoyen ont observé les habitudes des usagers, ils en ont interrogés certains pour

avoir leur ressenti, ont observé aussi le comportement des automobilistes. Devant le constat des incivilités et de celui de la mise en danger régulière des personnes qui traversent à cet endroit le conseil citoyen a décidé d'agir. Dans un premier temps ils ont averti Monsieur le Maire et les Elus de leur démarche ainsi que les Ensuite, ils ont trouvé judicieux d'associer à cette démarche les médiateurs sociaux qui interviennent sur le quartier afin d'être plus efficaces. Il y a donc eu un temps de partage des informations collectées, avec les médiateurs sociaux, qui ont pu aussi conseiller les membres du conseil citoyen sur la posture, les mots et les autres conseils dont ils pourraient avoir besoin. Les médiateurs ont assisté ensuite durant une bonne heure à l'action et ont laissé agir les membres du conseil citoyen.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

La première leçon est que rien n'est acquis et qu'une action ne suffit pas à changer des habitudes bien ancrées et qui perdurent

depuis plusieurs années.

Le conseil citoyen a donc décidé de renouveler plusieurs fois ces démarches afin que les automobilistes et les piétons prennent vraiment la mesure des désagréments qu'ils causent aux riverains.

Néanmoins, il a pu être constaté qu'il n'y a pas eu de personnes agressives, remarqué que les gens sont tout à fait conscients des faits abordés avec eux pour la plupart.

Ils ont accepté d'aller traverser ailleurs, de revenir même pour certains sur leurs pas pour emprunter le bon passage de la bonne manière avec le sourire et nombreux ont félicité les membres du conseil citoyen de leur action. D'autres ont pris le temps pour poser des questions sur le conseil citoyen : qu'est-ce que c'est ? Leur mission ? Etc. Donc une bonne valorisation de cette instance participative. Voilà ce que le conseil citoyen de La Couronne peut dire sur cette action qui n'est que le début d'une démarche citoyenne.

**4**

Ma santé dans mon quartier

CONSEILS CITOYENS DE COLMAR (HAUT-RHIN)**Contact :** oussama.tikradi@hotmail.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Concernant la caractéristique du quartier, il s'agit de la fusion de 2 conseils citoyens à Colmar car l'un des quartiers est en projet de démolition. De

ce fait, nous avons décidé de mutualiser les énergies et les forces.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Cette action répond à des besoins bien précis. Nous avons assisté à une réunion avec L'Observatoire Régional de la Santé (ORS) et d'autres partenaires. A cette réunion, il est ressorti

que clairement les habitants des QPV de Colmar souffraient beaucoup et de plus de problèmes de santé par rapport au reste de la ville de Colmar ou de la région.

En effet, les problèmes liés à l'obésité, aux maladies cardiovasculaires, au diabète, à la mal nutrition et aux mauvaises habitudes alimentaires... sont supérieurs à la moyenne. Nous avons donc réfléchi à quelles solutions apporter aux habitants des quartiers.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Dans le cadre de cette action, nous avons organisé une conférence-débat intitulée « la santé dans mon quartier ». Nous avons

fait appel à des professionnels de la santé pour informer, sensibiliser, donner des outils et répondre aux questions des habitants. Cette soirée s'est déroulée en deux temps :

- Une conférence débat dans la salle de spectacle avec les habitants ;
- chaque intervenant développe une thématique de façon générale.

L'événement s'est déroulé le 16 février 2018 à 19h00 au centre Europe de Colmar. Nous avons accueilli environ 200 personnes (tickets et photos à l'appui). Nous avons eu 2h d'échanges à travers cette intervention. Nous avons sollicité l'intervention de plusieurs spécialistes tels que :

- 1 spécialiste du Réseau santé Colmar pour contextualiser et expliquer l'étude et les chiffres de l'ORS ;
- 2 médecins généralistes qui œuvrent dans les quartiers, l'une pour développer de façon médicale les différentes pathologies (diabète, obésité, maladie cardiovasculaire..) et l'autre médecin pour rappeler le rôle du médecin traitant. ;
- une diététicienne du réseau santé Colmar pour expliquer l'intérêt de bien manger, puis comment bien manger avec des astuces... ;
- un coach sportif pour faire un rappel sur l'importance d'une activité physique quotidienne, les biens-faits et une sensibilisation sur la sédentarisation des enfants devant les téléphones et réseaux sociaux ;
- 2 éducateurs sportifs de la ville de Colmar qui interviennent dans les écoles et dans le cadre du périscolaire au sein des quartiers. Ils ont rappelé l'offre qui existe sur Colmar ainsi que les possibilités pendant les vacances scolaires afin d'inciter les parents à inscrire les enfants à la découverte de multi sports ainsi qu'à une pratique régulière d'activité ;

- une représentante de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour rappeler qu'il existe un bilan de santé complet et gratuit et sur l'importance du dépistage.

Enfin le réseau santé a pu également présenter l'ensemble des missions et des professionnels du réseau (médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, diététiciens, podologues, dentistes, pharmaciens, psychologues, éducateurs médico-sportif...). 2 animateurs de la ville de Colmar ont pris en charge les enfants afin de permettre au maximum de parents d'être présents.

Une intervenante a également proposé des jeux ludiques aux enfants et aux adultes en lien avec la malnutrition.

Dans un second temps, nous avons proposé un apéritif dînatoire très convivial pour permettre aux habitants d'entrer en contact avec les différents spécialistes de façon plus intime. Nous avons installé dans le hall des stands pour les intervenants.

Nous avons également conçu un questionnaire bilan de satisfaction pour recueillir les sentiments des participants mais aussi les thèmes qu'ils voulaient développer pour d'autres projets.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Pour cette action, nous avons fait appel à d'autres associations du bassin Colmarien et qui œuvrent au sein des quartiers tels

que les mamans du cœur (association qui permet à des mamans du quartier de faire des projets), le Centre socio-culturel Europe, la ville de Colmar, Pôle habitat qui est un bailleur social au sein du quartier, les éducateurs sportifs de la ville, la salle de spectacle du centre Europe, le réseau santé, la CPAM.

**4****Agir sur les problèmes du quartier**

Création d'un cabinet Médical

CONSEIL CITOYEN DES COURBES DE L'ALBARINE À AMBÉRIEU EN BUGEY (AIN)**Contact :** cccbarine@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Nous sommes situés en quartier prioritaire nommé courbes de l'Albarine et en politique de la ville.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Nous avons un manque de personnel de santé, (médecins, dentistes, ...) sur notre secteur.
Le seul Médecin du quartier est parti à la retraite et le seul dentiste va suivre.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Nous avons créé un groupe santé pour monter le projet. Des questionnaires ont été mis en place à l'attention des habitants du Quartier

pour identifier les besoins.

Un local a été recherché afin de pouvoir héberger le futur cabinet médical (celui du médecin précédent n'étant pas aux normes). Réunions avec les diverses instances pour trouver un médecin.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Nous avons mis en place cette action grâce à des contacts avec Monsieur le Maire, le pharmacien du quartier et l'Ordre des Médecins.

Et de ces discussions est sorti notre Cabinet Médical.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Ne pas baisser les bras, aller jusqu'au bout des choses, y croire...

Et peut-être (un de nos prochains projets) la

réalisation d'une maison médicale.



Bricothèque

CONSEIL CITOYEN DE NOEUX LES MINES (PAS-DE-CALAIS)

Contact : associationterrenoeeve@outlook.fr

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Une majorité de locataires, sans emploi. Une partie du quartier composé de jeunes adultes, une autre de familles (traditionnelles est mono-parentales) et une autre de retraités.

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Lutte contre le logement insalubre ou le mal logement. Lutte contre le gaspillage et recyclage des matières premières. Création de lien social

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

La Bricothèque permet de louer des outils pas chers, de participer à des ateliers bricolage à thèmes. Ouverture au public le 7 avril 2018, inauguration

officielle le 26 mai 2018, suivi du 1er « challenge palette » l'après-midi.

Planification d'ateliers et mise en place d'un Brico truck (pour le stockage des outils encombrants impossible à la Bricothèque car local trop petit).

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Présentation du projet le 6 juillet 2017 aux partenaires, financeurs (CGET, Région, EPCI, commune), bailleurs, maire, délégués du préfet,

responsable de la MDS. Partenariat avec un bailleur pour la mise à disposition d'un local. Partenariat avec l'enseigne Leroy Merlin.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Entre la longueur administrative et les subventions tardives.. La patience est indispensable !

**4****Agir sur les problèmes du quartier**

Scène ouverte de Chamiers/Pagot

CONSEIL CITOYEN DE CHAMIERES À COULOUNIEUX-CHAMIERES (DORDOGNE)

Contact : Charlotte LEBRIN - csc24.vergereau@gmail.com / 06 88 76 82 60

et Nils FOUCHIER directeur du centre social Saint exupery - csc24.fouchier@gmail.com

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Quartier prioritaire qui va être rénové dans le cadre d'un programme de rénovation ANRU (quartier vieillissant construit dans les années 50/60).

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le besoin a été identifié par le conseil citoyen qui est allé rencontrer des jeunes du quartier prioritaire accompagnés par l'association de prévention le chemin. Ces jeunes du

quartier interviewés par le conseil citoyen de Chamiers ont expliqué que selon eux rien n'était fait sur le quartier pour valoriser les talents des jeunes et des habitants notamment les talents chant/danse/musique. Ces jeunes ont suggérés l'idée au conseil citoyen d'organiser une scène ouverte pour valoriser les talents artistiques des habitants jeunes et moins jeunes et ainsi d'aller à la rencontre des habitant-e-s pour leur faire connaître les missions et actions du conseil citoyen.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

67 habitants-e-s de tous âges résidant le quartier prioritaire de Chamiers et le quartier de veille de Pagot ont valorisé leur

talent sur cette scène ouverte. Le centre social, des habitants membres du conseil citoyen de Chamiers et l'association de prévention le chemin ont accompagné les habitant-e-s inscrit-e-s pour participer à cette scène ouverte de Chamiers une fois par mois dans les studios de répétition de la filature du Toulon de l'agglomération (8 répétitions dont 2 répétitions générales sur la grande scène du sans réserve). La scène s'est déroulée le 14 avril 2018 de 18h30 à 21h30 au sein de l'école Eugène Le Roy située au cœur du quartier prioritaire de Chamiers. Environ 150 habitants ont assisté à cette manifestation.

COMMENT AVEZ-VOUS MIS EN PLACE L'ACTION ET AVEC QUI ?

Partenaires : l'Association de prévention « le chemin », l'Amicale des locataires de Chamiers, le conseil citoyen de Chamiers et le Centre

Social St Exupery avec partenariat du Sans réserve (salle de concerts de l'agglomération Grand Périgueux), la Ville de Périgueux (prêt d'une scène couverte : 500 euros), l'Agence Culturelle Départementale (prêt pour 1500 euros de matériel, éclairage et deux ingénieurs du son), la Mairie Coulounieix-Chamiers, CIFPH (600 euros).

Moyens humains mis à disposition : centre social : 6 salariées et un bénévole, conseil citoyen : 13 habitant-e-s membres du conseil citoyen, 4 jeunes accompagnés par l'association de prévention le chemin et deux éducateurs spécialisés du Chemin, deux ingénieurs du son de l'Agence culturelle, 2 agents municipaux de la Mairie de Périgueux pour l'installation de la scène et sa désinstallation.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

La leçon principale tirée par cette manifestation, c'est que lorsqu'une manifestation est organisée sur la volonté des habitants

et avec la participation active des habitants du quartier, elle plaît d'autant plus et marche d'autant plus qu'elle colle aux besoins/souhaits du public cible.

Les habitants ayant participé à cette action scène ouverte se sont sentis vraiment valorisés par cette scène, certains ont décidé de monter un groupe, d'autres ont décidé d'aller répéter chaque semaine et de se faire accompagner par des professionnels, une chanteuse de la scène ouverte s'est inscrite pour un concours de chant « la truffe ». Cela leur a donné ou redonné confiance en eux/elles, confiance dans leurs talents.

Le raisonnement de cette action n'a pas été « on leur amène la culture et un spectacle de chant/danse/musique dans leur quartier prioritaire ». Notre raisonnement a été : « les habitants du quartier prioritaire de Chamiers (35 nationalités différentes) ont des talents artistiques et il faut leur donner des moyens pour les valoriser » ! Les jeunes et les habitants se sont énormément investis dans cette organisation de manifestation : appel à candidatures sur le quartier prioritaire, élaboration de flyers et d'affiches, affichage sur le quartier, accompagnement des habitants artistes aux répétitions, participation aux réunions d'organisation de la scène ouverte, démarchage des financeurs et partenaires, élaboration des repas pour les bénévoles et habitants participants à la scène ouverte, installation des chaises, rangement et nettoyage, émissions de radio, réunion de bilan, etc.

**4**

Projet d'un lieu d'accueil pour la petite enfance et lieu fédérateur dans le quartier

CONSEIL CITOYEN CRÊT DE ROCH-SOLEIL À SAINT-ETIENNE (LOIRE)**Contact :** Emmanuel MARQUEZ - emarquez@cegetel.net

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE QUARTIER ?

Quartier prioritaire dans le centre de Saint-Etienne. Absence de crèche et structure d'accueil pour des enfants de 0-3 ans et pourtant 20% d'enfants

sur le quartier (1200 enfants). Beaucoup de familles monoparentales (13,8% pour la commune). Beaucoup d'allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% voire 100% de prestations sociales /taux de chômage important

A QUEL BESOIN OU PROBLÈME IDENTIFIÉ SUR VOTRE QUARTIER RÉPOND CETTE ACTION ?

Le but du projet est de développer une structure d'accueil pour la petite enfance. Il ne s'agit pas d'une crèche classique mais d'un lieu de garde des enfants en bas âge et

un lieu ouvert à de multiples activités/services pour soutenir ou accompagner les parents dans leur recherche d'emploi. Il s'agit en effet de donner du temps de libre aux parents pour les démarches administratives ; être un point de relais vers les autres services et administrations ; proposer des activités et des loisirs au sein de la structure. En perspective, il y a aussi la réalisation d'une maison de santé (notre quartier est déserté par le monde médical).

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE CETTE ACTION ?

Un avant-projet ainsi qu'une feuille de route a été établie. Sur cette base, une rencontre avec la responsable de la PMI

a été organisée, le projet a été présenté aux élus et aux différents responsables intervenant dans ce genre d'étude ainsi que la maison de quartier. On prépare une réunion avec les habitants pour être au plus près de la demande de ces derniers. Ce projet est une demande des habitants.

QUELLES LEÇONS AVEZ-VOUS TIRÉ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

- Le rôle important que l'on peut apporter pour répondre à l'attente des habitants.

- La sensibilisation des partenaires institutionnels et économiques.

- Notre utilité pour sensibiliser les élus sur les besoins des quartiers.

- Faire connaître l'intérêt et le rôle du conseil citoyen du quartier.

Conseilscitoyens.fr est un site d'information grand public, permettant notamment de localiser l'ensemble des 1514 conseils citoyens. C'est aussi un espace collaboratif privé destiné à l'ensemble des conseillers citoyens, leur permettant de partager des informations, localement ou nationalement, et de mettre en valeur leurs actions.

Le site est animé par la **Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF)**, avec le soutien du **Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)**

